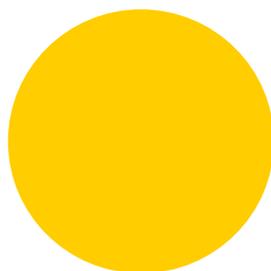


COMPTES
CONSOLIDÉS
SEMESTRIELS
30 JUIN 2023
GROUPE BPIFRANCE





SOMMAIRE

I. Rapport semestriel d'activité	3
II. Comptes consolidés au 30 juin 2023	25
III. Annexe comptable	31
IV. Rapport des commissaires aux comptes sur l'information semestrielle 2022	46
V. Responsable des comptes consolidés semestriels	48



I. RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE

Groupe Bpifrance au 30 juin 2023

1. ACTIVITE

1.1. Présentation des missions et métiers

Groupe public au service du financement et du développement des entreprises, Bpifrance agit en appui des politiques conduites par l'État et par les Régions. La loi n°2012-1559 du 31 décembre 2012 lui donne pour mission de favoriser l'innovation, l'amorçage, le développement, l'internationalisation, la mutation et la transmission des entreprises, en contribuant à leur financement en prêts et en fonds propres.

Bpifrance est un établissement de crédit et une holding qui agit au travers de ses filiales Bpifrance Régions (qui opère, avec l'établissement de crédit, les activités de Financement), Bpifrance Participations, Bpifrance Investissement et Bpifrance Assurance Export.

En tant qu'établissement de crédit, Bpifrance est soumis à la réglementation bancaire (arrêté du 3 novembre 2014 relatif au contrôle interne des entreprises du secteur de la banque, des services de paiement et des services d'investissement soumises au contrôle de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution) qui lui impose de nombreuses obligations, comme celle d'opérer aux conditions de marché, sans soutien abusif ni crédit ruineux, de disposer d'un système de prévention des risques (financier, d'image et opérationnel), de séparation des rôles, des systèmes de mesure de surveillance et de maîtrise des risques. Bpifrance et sa filiale Bpifrance Régions sont sous le contrôle de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution et soumises à la surveillance prudentielle directe de la Banque Centrale Européenne¹.

Bpifrance est un acteur de place, neutre, qui a vocation à entraîner au bénéfice des entreprises, l'ensemble des partenaires du financement, au premier plan desquels les banques, de même que les réseaux de développement de l'innovation en intervenant en co-financement avec des banques privées.

Dans le respect des acteurs privés et des règles du droit de la concurrence, Bpifrance apporte des financements aux entreprises dans leurs phases les plus risquées comme la création d'entreprise ou la transmission, l'innovation, l'international mais aussi dans le cadre d'investissements de capacité. Elle s'appuie pour ce faire sur les dotations d'acteurs publics à différents échelons : État, collectivités locales (notamment les Régions) et Union européenne.

Sa mission d'intérêt général impose à Bpifrance d'intervenir au plus près des territoires, en faveur des TPE, PME et ETI, quels que soit leur statut juridique (y compris les entreprises de l'ESS² et les entreprises publiques locales³ exerçant une activité marchande), dans tous les secteurs d'activité, à l'exception des services financiers.

¹ Liste publiée par la Banque Centrale Européenne conformément à l'article 49, paragraphe 1, du règlement (UE) n°468/2014 de la Banque Centrale Européenne (BCE/2014/17)

² Entreprises à statut (coopératives, SCOP, mutuelles, associations) ou à fort impact social

³ SEM, SPL, SPLA



Sa stature publique implique également un accueil particulier des entreprises dans chaque Région, une recherche de solutions auprès de tous les partenaires, davantage de patience, une rémunération adaptée.

Bpifrance est soumise aux réglementations des aides d'État (fonds de garantie, recherche-développement et innovation, prêts bonifiés) qui interdisent en particulier le financement des entreprises en difficultés avérées ou celles qui ne sont pas à jour de leur cotisations sociales et fiscales.

Sont présentés ci-après les métiers de Bpifrance et de ses filiales :

1.1.1. Financement

Bpifrance a un rôle de banque de place : en partenariat avec les établissements bancaires et financiers et des Conseils Régionaux, Bpifrance intervient en soutien des investissements :

- Corporels et incorporels par des interventions réalisées sous forme de crédits à moyen ou long terme et d'opérations de crédit-bail, immobilier, matériel ou de location financière, notamment dans le financement des énergies renouvelables ;
- Immatériels, de même qu'au financement du besoin en fonds de roulement, sous forme de Prêts Sans Garantie (Croissance, Transition écologique, Industrie, Tourisme, International, Transmission, Innovation), longs et patients, sans garantie ni sûreté prises sur l'entreprise ou ses dirigeants.

Des financements spécifiques en partenariat avec les Régions, la Banque des Territoires ou encore le groupe BEI ont également été développés pour encourager l'investissement dans certaines phases ou secteurs stratégiques : industrie, tourisme, climat, French Touch, TPE...

Bpifrance contribue au financement du cycle d'exploitation et finance les besoins de trésorerie des petites et moyennes entreprises clientes des donneurs d'ordres publics et privés. Au titre des marchés financés, elle délivre des engagements par signature : cautions et garanties à première demande.

1.1.2. Garantie

Directement corrélée aux financements accordés par ses partenaires, la Garantie de Bpifrance est un outil crucial pour inciter les banques à financer les PME dans les phases les plus risquées de leur croissance, notamment en création, en innovation ou bien encore en transmission. Bpifrance garantit les financements bancaires (y compris le crédit-bail et la location financière) et les interventions des organismes de fonds propres :

- Au titre de la création ;
- Au titre de l'innovation ;
- Au titre du développement ;
- Au titre de l'environnement ;
- Au titre de la transmission ;
- Au titre du renforcement de la trésorerie ;
- Au titre de l'international, le risque d'échec des implantations de filiales françaises à l'étranger (GPI).

La quotité classique est comprise entre 40 et 60 %. Dans le cadre du plan de relance la quotité de garantie est portée entre 60 et 70 % sur les fonds Développement, Création et Transmission. La garantie peut atteindre 80 % en co-intervention avec les fonds de garantie constitués par les Régions auprès de Bpifrance Régions.

La garantie est l'outil privilégié d'intervention notamment auprès des plus petites entreprises, car elle est mise en œuvre en partenariat avec les banques privées qui sont habilitées à décider immédiatement de son octroi jusqu'à 200 000€ ou en sollicitant Bpifrance pour les montants plus élevés.

La garantie des prêts étudiants, dispositif réalisé pour compte de l'État et largement renforcé dans le cadre du plan de relance, permet de garantir les prêts réalisés par les banques aux bénéficiaires d'étudiants sans que ces derniers aient à apporter d'autres garanties.

1.1.3. Innovation

La mission du financement de l'innovation de Bpifrance est d'apporter une réponse aux besoins de financement des projets innovants individuels ou collaboratifs, de l'idée jusqu'au marché, dans les cas de défaillances des financements classiques ou de besoin d'entraînement d'une banque commerciale.

Bpifrance apporte pour cela une solution de financement adaptée à l'entreprise en fonction de sa distance au marché (subvention, avance récupérable, prêt innovation R&D ou à taux zéro, prêt bonifié sans garantie, etc.) en partenariat étroit avec les acteurs du financement de l'Innovation et notamment les Régions.

Les activités de financement des entreprises en innovation se divisent en deux grandes catégories :

- Les aides individuelles (sous forme de subventions, avances récupérables, prêts innovation R&D ou à taux zéro) et les prêts sans garantie (Prêts d'Amorçage, Prêts d'Amorçage Innovation, Prêts Innovation, Prêts Nouvelle Industrie), sur Budget État (France 2030 principalement), Régions, Europe et Partenaires, et opérés par le Réseau Bpifrance dans toutes les Régions ;
- Les aides individuelles ou pour des projets collaboratifs sur Budget État (France 2030 principalement et France Relance), apportées dans le cadre de Concours (i-Lab et i-Nov) ou d'Appels à Projets (pour le volet structurel de France 2030 : i-Demo, AAP 1^{ère} Usine ; pour le volet dirigé de France 2030 : les AAP sectoriels des stratégies d'accélération et des objectifs stratégiques de France 2030), sous forme de subventions et avances récupérables, opérées par la Direction de l'Expertise de Bpifrance.

Bpifrance a également développé une offre d'accompagnement sur toutes les phases de croissance des entreprises (principalement start-up et PME) avec notamment du conseil, des formations, des mises en contact, des missions d'immersion à l'international et d'aide au montage de projets collaboratifs internationaux.

1.1.4. Métiers de l'Investissement

1.1.4.1. Les missions des métiers de l'Investissement

i. Les missions des métiers de l'Investissement

Dans le cadre de la création de Bpifrance, la doctrine d'investissement a été précisée au cours du premier semestre de l'année 2013 puis adoptée le 25 juin 2013 par le Conseil d'administration de la holding du groupe Bpifrance. Cette doctrine, qui s'applique à l'ensemble des métiers de l'Investissement exercés par Bpifrance (et donc à Bpifrance Investissement), se résume comme suit :

Par ses interventions en fonds propres, Bpifrance finance le développement et la croissance des TPE, des PME, dans la continuité du programme FSI France Investissement 2020 et vise à l'émergence, la consolidation et la multiplication des ETI, maillon essentiel à la compétitivité de l'économie française et au développement des exportations.

Les investissements de Bpifrance, dans les fonds comme dans les entreprises, s'effectuent de façon sélective, conformément aux bonnes pratiques professionnelles, en fonction du potentiel de création de valeur (pour l'investisseur et pour l'économie nationale) des entreprises ou des fonds financés.

Toutefois, Bpifrance n'est pas un investisseur comme un autre. Son caractère d'investisseur avisé opérant aux conditions de marché au service de l'intérêt collectif l'amène à compléter l'offre d'investissement des segments de marché caractérisés par une insuffisance de fonds privés.

De ce fait, Bpifrance consacre une part significative de ses interventions en fonds propres, sur ses ressources et sur celles d'investisseurs tiers dont elle assure la gestion, aux segments de l'amorçage, du Capital-risque, du Capital développement et du Capital-transmission, ou encore dans des fonds orientés vers les entreprises rentables de l'économie sociale et solidaire mais qui, du fait notamment de leur statut, attirent spontanément peu d'investisseurs classiques. Bpifrance s'attache également à développer sur le marché une offre de fonds mezzanine en complément ou en substitut à des investissements en fonds propres pour les entreprises dont les actionnaires ne souhaiteraient pas ouvrir le capital à des investisseurs tiers.



Dans ce cadre, l'ensemble des opérations dans lesquelles est amené à intervenir Bpifrance sont guidées par les principes directeurs suivants :

- Bpifrance intervient en vue de créer, *via* des prises de participation minoritaires, un effet d'entraînement de l'investissement privé par l'investissement public. Qu'elle investisse ses ressources propres ou celles d'autres souscripteurs – publics ou privés – dont elle a la gestion, Bpifrance recherche systématiquement des co-investisseurs privés auxquels elle laisse la majorité des parts, afin de stimuler le marché de l'investissement ;
- Bpifrance est un investisseur avisé opérant aux conditions de marché. Lorsqu'elle co-investit, Bpifrance intervient selon les mêmes dispositions financières et juridiques que les co-investisseurs (*pari passu*). Dans la mesure du possible, elle siège aux conseils d'administration des sociétés dans lesquelles elle a investi et aux comités consultatifs et stratégiques des fonds partenaires ; Bpifrance est un investisseur patient. Elle adapte son horizon d'investissement, notamment au contexte technologique de l'entreprise et peut accepter que la rentabilité de ses investissements se matérialise sur un horizon de temps plus long que la plupart des investisseurs privés. C'est notamment le cas sur les segments de marchés très risqués (amorçage, Capital-risque, forte intensité en R&D). Elle accompagne sur le long terme les entreprises dans lesquelles elle investit, ce qui n'exclut pas une rotation du portefeuille d'actifs en synergie avec les co-investisseurs privés, dans un souci de bonne gestion des risques, de libération de marges de manœuvre pour financer de nouveaux investissements et de valorisation de son patrimoine ;
- Bpifrance est au service de l'intérêt collectif. En plus de la nécessaire appréciation de la performance financière des entreprises (profitabilité, soutenabilité, liquidité), ses décisions d'investissement sont prises au regard de l'impact des projets sur la compétitivité de l'économie française évalué à l'aune d'une grille d'analyse multicritères, intégrant des critères extra-financiers tels que le potentiel de développement à l'export et à l'international, la contribution à l'innovation, les pratiques ESG (environnementales, sociales et de gouvernance d'entreprise), les effets sur l'emploi et le développement du territoire, le rôle dans la filière, le développement des entreprises familiales, etc.
- Afin de s'assurer que ses investissements contribuent effectivement à la croissance et au développement des entreprises, Bpifrance privilégie l'apport d'argent frais (ou *new money*) aux entreprises dans lesquelles elle investit, aux côtés d'autres investisseurs. Pour autant, Bpifrance envisage de prendre le relais du Capital-investissement privé ou de procéder à la sortie de cote d'une cible par un rachat de titres, notamment dans les trois cas de figure suivants :
 - La transmission générationnelle d'une PME ;
 - La sortie d'une partie des investisseurs historiques dans des entreprises à fort potentiel de croissance, notamment innovantes ;
 - Le rachat de participations pour maintenir une présence significative d'investisseurs français au capital, d'entreprises considérées comme sensibles ou stratégiques.
- Bpifrance n'investit pas au capital de certaines catégories d'entreprises :
 - Les sociétés dédiées au financement des projets de construction des infrastructures. En revanche, Bpifrance peut investir dans les entreprises qui interviennent dans la construction ou l'exploitation d'infrastructures ;
 - Les entreprises ayant une activité principale de promotion ou de foncière immobilière ;
 - Les banques et compagnies d'assurance ;
 - Les organes de presse d'opinion et les instituts de sondage pour prévenir tout conflit d'intérêt et préserver sa neutralité ;
 - Les sociétés d'économie mixte (SEM) qui peuvent par ailleurs faire l'objet d'investissement de la Caisse des Dépôts.

Toute décision d'investissement susceptible d'induire une concurrence avec les autres entités du groupe Caisse des Dépôts fera l'objet d'une coordination spécifique.



- Bpifrance peut intervenir exceptionnellement sur le segment du Capital-retournement qui vise au redressement des entreprises en difficulté, en particulier pour les PME et les plus petites des ETI, en s'entourant de précautions particulières. En effet, ce type d'investissement contrevient par nature aux principes directeurs de Bpifrance pour trois raisons :
 - Ils supposent généralement un investissement majoritaire afin de disposer de l'ensemble des leviers d'action ;
 - Les investissements publics dans les entreprises en difficulté font l'objet d'une présomption d'aide d'État et doivent de ce fait être notifiés aux autorités de la concurrence, induisant des délais plus longs, voire un risque de non-réalisation de l'opération d'investissement ;
 - La restructuration des entreprises en difficulté soumettrait Bpifrance, investisseur public, à de forts risques d'image.

Compte tenu de ces éléments, Bpifrance privilégiera des investissements en Capital-retournement en investissant en minoritaire, aux côtés d'investisseurs privés, dans des fonds gérés par des équipes indépendantes spécialisées.

Dans son application, cette doctrine tient également compte de la logique d'investisseur socialement responsable et la promeut auprès de ses fonds partenaires et des entreprises financées dans un cadre déontologique clair.

Exception relative aux Fintechs

- Si les investissements au capital des banques et compagnies d'assurance ne sont pas autorisés dans le cas général, Bpifrance Investissement pourra cependant investir dans les Fintechs disposant d'agrément bancaire ou d'assurance. Est désignée comme Fintech, toute entreprise réunissant toutes les conditions suivantes :
 - Start-up ou PME en forte croissance ;
 - Possédant ou en voie de développer une technologie ou un Business Model innovants, lui permettant de se différencier des acteurs traditionnels dont le business model repose largement sur l'utilisation intensive de leur bilan ;
 - Proposant des produits ou services financiers, et/ou des produits ou services à destination du secteur financier.

Les investissements dans ces Fintechs poursuivront l'objectif de prendre des participations dans des entreprises d'intérêts technologique ou stratégique pour les métiers de Bpifrance, dans une logique de Corporate Venture, et/ou de concourir à l'émergence de champions européens. Les prises de participation devront systématiquement être minoritaires et réalisées aux côtés d'un acteur régulé ou financier, Bpifrance Investissement ne devant être ou devenir premier actionnaire parmi la catégorie englobant à la fois les investisseurs régulés et financiers, ni actionnaire de référence dans de telles sociétés.

Toute décision d'investissement susceptible d'induire une concurrence avec les autres entités du groupe Caisse des Dépôts fera l'objet d'une coordination spécifique.

ii. Les métiers de l'Investissement

Les activités d'investissement de Bpifrance sont structurées autour de trois métiers :

- **Le métier du Capital-développement** investit directement en fonds propres, quasi-fonds propres et dettes afin de soutenir les PME, ETI et grandes entreprises françaises dans leur projet de développement et de croissance. Implantée sur l'ensemble du territoire avec 53 bureaux régionaux, les 160 investisseurs professionnels de cette direction assurent un rôle d'investisseur minoritaire actif recherchant une performance durable et responsable sur le long terme pour leurs participations.



Cette direction inclut les activités de :

- **Large Cap et Partenariats Fonds Souverains**, afin d'accompagner le développement des ETI et grandes entreprises françaises et s'allier aux investisseurs de long terme et fonds souverains (16,8 Md€ sous gestion) ;
- **Mid Cap**, afin d'accélérer la croissance des PME et ETI indépendantes à fort potentiel (2,2 Md€ sous gestion) ;
- **Small Cap**, afin de faire grandir les PME et ETI de nos territoires (2,2 Md€ sous gestion) ;
- **Fonds Spécialisés (Tourisme, Fonds Impacts Environnement, FAA, Lac I)**, afin d'adresser à travers la gestion pour compte de tiers des besoins spécifiques identifiés (5,6 Md€ sous gestion).

Au total, le portefeuille du Capital-développement est composé de plus de 660 participations pour un montant d'actifs sous gestion de 26,8 Md€⁴.

- **Le métier du Fonds de fonds** assure principalement les investissements et le suivi des fonds partenaires souscrits *via* les fonds de fonds gérés pour compte propre, dans le cadre des programmes PME Innovation (FPCR 2000, FCIR, FFT3 et FPMEI), et France Investissement (FFI-A, FFI-B, FFI II, FFI III, FFI IV, FFI V, FFI VI).

Le métier du Fonds de fonds assure également son activité au travers de la gestion pour compte de tiers :

- Programme d'Investissement d'Avenir, Plan France 2030 :
 - Fonds National d'Amorçage (FNA) et Fonds National d'Amorçage N°2 (FNA 2) ;
 - Fonds de Fonds MultiCap Croissance (FFMC2), Fonds MultiCap Croissance N°3 (MC3) et Fonds MultiCap Croissance N°4 (MC4) ;
 - Fonds de Fonds de Retournement (FFR) ;
 - Fonds le Fonds Quartiers Prioritaires (FFQP) ;
 - Fonds de Fonds Edtech (FFE) ;
 - Fonds French Tech Accélération et Fonds French Tech Accélération 2, fonds co-gérés avec la Direction de l'Innovation ;
 - Fonds Accélération Biotech Santé (FABS), co-géré avec la Direction de l'Innovation et la Direction Fonds Propres Projets Industriels ;
 - Fonds ICC / Tech & Touch, co-géré avec la Direction de l'Innovation.
- Groupe Caisse des Dépôts :
 - FFI 3+ ;
 - Mandat Paris Fonds Vert ;
 - Fonds de Fonds Digital 1 et Fonds de Fonds Digital 2.
- Fonds de Fonds Growth, souscrit par la CDC et des assureurs ;
- Fonds France Relance Etats-Régions (FFRER) dans le cadre du plan de relance Facilité pour le Reprise et la Résilience et du Plan National de Relance et de Résilience (PNRR) ;
- France PME Régions souscrit par Allianz ;
- Mandat APE, dans le cadre du Plan de Soutien à l'Aéronautique ;
- Fonds d'Avenir Automobile 2, co-géré avec la Direction de Capital Développement ;
- Fonds de secondaire et miroirs des fonds destinés aux particuliers :
 - Bpifrance Hexagone 1 ;
 - Bpifrance Hexagone 2.

⁴ Hors 1 Md€ de dette du LAC



Depuis 2020, le métier Fonds de Fonds gère une activité à destination des particuliers. Deux générations de fonds ont déjà été commercialisés, Bpifrance Entreprises 1 et Bpifrance Entreprises 2.

- **Le métier du Capital-innovation** investit en direct dans des start-ups et scale-ups françaises positionnées sur des secteurs d'avenir, en particulier dans les biotechnologies, les écotechnologies, le numérique et les industries créatives. Les équipes d'investissement sont structurées par pôles d'investissements dédiés à des secteurs ou des stades d'intervention et agissent pour le compte de fonds détenus en fonds propres par Bpifrance Participations, ou détenus par des tiers (dont certains fonds du Programme d'Investissements d'Avenir).

Le métier est structuré autour de pôles d'investissement distingués par secteurs ou stade d'intervention :

- Le pôle **Large Venture** qui investit *via* Bpifrance Participations et le fonds Bpifrance Innovation I – Large Venture 2 dans tous les domaines de l'Innovation (principalement les sociétés en forte accélération dans les domaines du Numérique et des Sciences de la Vie) et à partir de 10 M€ d'investissement unitaire ;
- Le pôle **Digital Venture** qui investit *via* les fonds Ambition Numérique, Ambition Amorçage Angels et le fonds Bpifrance Innovation I - Digital Venture Seed & Digital Venture AB dans des start-ups du numérique, à des stades d'amorçage et de séries A et B ;
- Le pôle **Sciences de la Vie** qui intervient dans les secteurs des Biotech et Medtech *via* les fonds InnoBio 1 et 2, Biothérapies Innovantes et Maladies Rares, FABS et Bpifrance Innovation I - Medtech ;
- Le pôle **Patient Autonome** qui intervient sur le secteur de la santé numérique à travers le fonds Patient Autonome ;
- Le pôle **Ecotechnologies** qui intervient *via* les fonds Ecotechnologies 1 et 2, Ville De Demain et Bpifrance Innovation I - Impact ;
- Le pôle **French Tech Accélération** qui intervient *via* les fonds FTA et FTA2 en soutien aux accélérateurs et fonds d'investissements d'accélération ;
- Le pôle **Innovation Transverse Capital-risque** qui intervient *via* les fonds PSIM, Definvest, Fonds Innovation Défense et French Tech Seed ;
- Le pôle **Industries Culturelles et Créatives** qui intervient *via* les fonds suivants : Fonds pour les Savoir-Faire d'Excellence (FSFE), Mode et Finance 2, Patrimoine et Création 2, Bpifrance Mezzanine I, Bpifrance Capital I et II et Tech&Touch ;
- Le pôle des **Investissements dans les projets industriels** qui gère les fonds SPI et SPI2, permettant d'accompagner en fonds propres les start-ups Deeptech jusqu'à l'industrialisation.

Les équipes Accompagnement du Capital-innovation sont regroupées au sein de **Bpifrance Le Hub** et interviennent principalement auprès des start-ups du portefeuille de Bpifrance.

Enfin, Bpifrance a été impliqué dans le déploiement du nouveau **Fonds French Tech Souveraineté**.

1.1.4.2. Le mode d'intervention des différents métiers de l'Investissement

Les investissements du groupe Bpifrance sont opérés soit en direct par Bpifrance Participations, soit au travers de fonds partenaires. Les modes d'intervention diffèrent selon les métiers, selon ce qui est précisé ci-après :

- a) Les investissements du métier Mid & Large Cap sont réalisés directement par les équipes de Bpifrance Participations, sur le bilan de la holding d'investissement pour les investissements dans les grandes entreprises (GE), les nouveaux investissements dans des entreprises de taille intermédiaire (ETI) sont réalisés au travers du fonds ETI 2020, levés au cours du premier trimestre 2014. Les investissements dans les équipementiers du secteur de l'automobile de rangs 1 et 2 sont réalisés par les fonds FAAs, les investissements en capital ou en dette mezzanine dans le *mid-market* sont réalisés par les fonds Croissance ;
- b) Les métiers Fonds propres PME et Fonds de fonds investissent principalement au travers de fonds. Ces fonds sont essentiellement financés *via* une holding intermédiaire (FSI PME Portefeuille entièrement détenue par Bpifrance Participations) et gérée par la société de gestion Bpifrance Investissement ;

- 
- c) Le Capital-innovation a réalisé ses investissements aussi bien au travers de fonds gérés par Bpifrance Investissement que directement, sur le bilan de Bpifrance Participations au travers des activités Large Venture et Direct Innovation ;
 - d) Le métier Fonds propres Projets Industriels intervient en minoritaire, aux côtés d'investisseurs *corporate*, dans des sociétés de projets industriels visant à soutenir le développement de filières industrielles dans des secteurs clés pour l'économie de demain (transition énergétique, économie circulaire, etc.).

1.1.5. International

La Direction Export de Bpifrance est structurée autour de trois métiers :

1.1.5.1. Assurance Export

Depuis le 1^{er} janvier 2017, Bpifrance assure au travers de Bpifrance Assurance Export la gestion des garanties publiques à l'exportation au nom, pour le compte et sous le contrôle de l'État. Jusqu'alors, cette activité était opérée par la Coface.

La garantie est accordée directement par l'État, témoignant ainsi du soutien de l'État français aux exportateurs. Ces garanties aux exportateurs sont destinées à encourager, soutenir et sécuriser les exportations françaises financées à moyen et long terme ainsi que les investissements français à l'étranger.

Plus précisément, l'offre de Bpifrance Assurance Export est composée d'un panel de solutions qui vise à soutenir la prospection des marchés étrangers, à faciliter l'émission de cautions et l'octroi de préfinancements par les banques, à sécuriser les exportations et les investissements à l'étranger, à rendre compétitifs les financements offerts aux clients étrangers et à protéger des fluctuations des devises.

Bpifrance Assurance Export assure la gestion des garanties publiques en stricte conformité avec les règles internationales de l'Organisation Mondiale du Commerce, de l'Union Européenne et de l'OCDE.

Bpifrance Assurance Export est organisée en quatre pôles :

1. Grands Comptes ;
2. Entreprises de Taille Intermédiaire (ETI) et PME ;
3. Relations internationales, développement de l'offre et notation ;
4. Consolidations, indemnisations et recouvrement.

1.1.5.2. Financement de l'Export

Dans un environnement international toujours plus concurrentiel, les entreprises françaises se doivent d'accompagner leur offre technique et commerciale de propositions de financement afin de remporter des marchés qui seront les relais de leur croissance future.

Depuis 2015, la Direction des Financements Export propose aux entreprises exportatrices domiciliées en France des solutions de financement moyen long terme destinées à leurs acheteurs étrangers, qu'ils soient étatiques, publics, privés ou sociétés de projet.

Quel que soit le secteur d'activité (transport, énergie, eau, défense, équipements industriels...) et le continent de destination, la Direction des Financements Export de Bpifrance propose des crédits exports, avec la couverture de Bpifrance Assurance Export, sous forme de

- Rachat de crédit fournisseur (de 1 à 25 M€) ;
- Crédit acheteur bilatéral (de 5 à 25 M€) où en participation (jusqu'à 75 M€).

Ces modalités d'intervention permettent aux exportateurs de mitiger les risques de contrepartie tout en proposant à leurs acheteurs des solutions de financement compétitives et de long-terme.

1.1.5.3. Développement à l'international

La direction Développement Export a pour objectif d'accroître les parts de marché des entreprises françaises à l'international. Basées en France et à l'international les équipes Bpifrance et Business France ont accompagné 4 154 entreprises au travers de missions internationales et d'actions de prospection sur-mesure.

- Chaque année plus d'une quinzaine de missions internationales sont organisées avec Business France et l'ensemble des partenaires de l'Export *via* 7 formats de missions spécifiques ;
- La présence de l'équipe Bpifrance à l'international* permet de renforcer les courants d'affaires sur l'ensemble des filières stratégiques sur les 5 continents grâce aux rencontres avec des acheteurs publics et privés avec l'appui des meilleurs partenaires et experts locaux ;
- L'équipe de la Direction Développement Export a un rôle 360° : elle propose à ses clients l'ensemble des solutions de financement, d'assurance, d'investissement et d'accompagnement qui répondent aux besoins des entreprises selon leur niveau de maturité ;
- Les 9 implantations de Bpifrance à l'International : Mexico, New York, Abidjan, Casablanca, Nairobi, Dakar, Düsseldorf, Dubaï et Singapour.

L'International se compose aussi de la **Direction des Affaires Internationales et Européennes**.

La Direction des Affaires Internationales et Européennes est une direction opérationnelle et transversale. En collaboration avec l'ensemble des directions de Bpifrance, elle s'applique à contribuer au rayonnement du Groupe et de son modèle, ainsi qu'au développement de ses métiers à l'international. Elle investit et développe des réseaux et partenariats avec de multiples acteurs : institutionnels, investisseurs, structures d'accompagnement, associations, entreprises, autorités publiques. A cet effet, la Direction est structurée autour de 5 équipes dédiées en contact permanent avec l'ensemble de nos partenaires.

L'équipe d'investisseurs fonds de fonds en Afrique, Averroès Africa, gère aujourd'hui 4 véhicules d'investissement et suit 27 participations. Elle a pour objectifs de participer à la croissance du capital investissement sur le continent, la rentabilité de ses investissements et le développement des relations d'affaires de son portefeuille sous-jacent avec les entreprises françaises, dans le cadre de la politique de Bpifrance en faveur du développement durable.

L'équipe EuroQuity anime une plateforme digitale de mise en relation entre les sociétés et les partenaires de leur développement, en France et à l'international, particulièrement en Europe et en Afrique.

L'équipe Expertise Internationale assure une assistance technique aux institutions et gouvernements étrangers qui souhaitent développer des activités de banque de développement ou des produits sur le modèle de Bpifrance. Elle travaille particulièrement en Afrique, en Europe et au Moyen-Orient.

L'équipe Europe et Relations Internationales assure le lobbying et la veille réglementaire de Bpifrance auprès des instances européennes et mobilise des ressources financières européennes au profit de Bpifrance et des entreprises françaises. Elle construit et anime les partenariats avec les homologues de Bpifrance et toute autre entité étrangère.

Enfin, l'équipe Fonds Souverains & Investisseurs de Long Terme a pour mission de développer nos relations avec des investisseurs internationaux, dans le cadre d'accords de partenariat ou de gestion pour compte de tiers, pour qu'ils investissent dans les entreprises françaises, notamment au travers de véhicules gérés par Bpifrance Investissement. Elle s'assure aussi de la reconnaissance de Bpifrance en tant que fonds souverain parmi ses pairs.

En 2023, la Direction des Affaires Internationales et Européennes a poursuivi l'effort de développement de ses activités en Europe, en Afrique et au Moyen-Orient, pour promouvoir le modèle de Bpifrance, attirer des fonds au bénéfice des entreprises françaises, et faciliter la mise en relation de ces dernières avec des partenaires potentiels.

1.1.6. Accompagnement

Le métier de l'Accompagnement au sein de Bpifrance est piloté par une Direction Exécutive, porteuse d'une offre complète (conseil, formation et mise en réseau). Cette Direction est structurée en 7 directions rattachées hiérarchiquement au Directeur exécutif. Elle collabore avec Le Hub et Bpifrance Excellence, rattachées fonctionnellement au Directeur exécutif, ainsi qu'avec l'activité conseil de la Direction Développement et Support Innovation.

En 2022, la Direction Exécutive de l'Accompagnement s'est réorganisée autour de 7 directions, ayant vocation à travailler ensemble en forte transversalité :

- 1) Développement : conçoit les produits d'Accompagnement, améliore la gamme existante, négocie et conventionne avec les partenaires (Etat, CDC, Régions, Europe, organisations professionnelles, etc.), pilote la préparation et le suivi du plan stratégique de l'Accompagnement ;
- 2) Accélérateurs : diffuse l'information des nouveaux produits et programmes, crée et diffuse les supports commerciaux, forme les prescripteurs et anime la commercialisation, organise l'exécution des programmes Accélérateurs ;
- 3) Conseil et pilotage opérationnel : participe à la conception et réalise les missions Expertise Conseil et les Diag'Actions, assure le pilotage des activités Conseil et Accélérateurs, dimensionne et gère le vivier des consultants externes et des bureaux d'études ;
- 4) Programmes / Cursus Université des dirigeants : définit les contenus et les formats des formations des dirigeants, en présentiel comme en digital, dans et en dehors des Accélérateurs, contractualise avec les prestataires ;
- 5) Ecole de l'Accompagnement : assure et certifie la qualité des intervenants de l'Accompagnement internes et externes, en termes de compétences techniques et de posture ;
- 6) Pilotage et Gestion : gère le suivi administratif des clients (contrats, factures) et les appels de fonds des partenaires, collecte et produit les indicateurs d'activité pour les besoins de reporting, de suivi et d'analyse ;
- 7) Pôle Expertise : intervient en transverse auprès des Directions de l'Accompagnement sur 3 axes stratégiques : Climat, Industrie du futur et Startups et PME industrielles.

Parallèlement, la dynamique de décentralisation de l'Accompagnement se poursuit avec le déploiement de 18 responsables de missions de conseil dans les territoires, ainsi que la pleine appropriation du métier de l'Accompagnement par le Réseau Bpifrance, avec 18 Responsables régionaux ou Chargés d'affaires Accompagnement à fin 2022.

1.1.7. Création d'entreprise

Bpifrance a pour mission de soutenir et renforcer l'action nationale et locale en faveur de la création d'entreprise des réseaux d'accompagnement à l'entrepreneuriat sur l'ensemble du territoire, en particulier dans les QPV (Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville), avec pour objectifs d'accroître :

- La couverture territoriale et la lisibilité de l'offre d'accompagnement des réseaux ;
- L'accompagnement des porteurs de projets et des entrepreneurs ;
- Les actions de sensibilisation et de promotion de l'entrepreneuriat menées auprès des différents publics, en particulier auprès des jeunes et des femmes.

Pour assurer ces missions, Bpifrance intervient notamment en appui des acteurs de l'accompagnement à la création afin de mieux :

- Sensibiliser, préparer et orienter les porteurs de projets ;
- Accompagner et financer ces projets, notamment par les prêts d'honneurs et la garantie de prêts bancaires ;
- Agir pour tous sur l'ensemble du territoire ;
- Observer l'évolution de la création d'entreprise et professionnaliser les réseaux d'accompagnement pour mieux répondre aux besoins des créateurs.



1.2. Activité du 1^{er} semestre 2023

1.2.1. Activité de Crédit (y compris prêts innovation, prêts digitaux et crédit export)

Moyen Long Terme

Hors plan de soutien Covid, la production de crédits nouveaux est légèrement en croissance sur le premier semestre 2023 par rapport au premier semestre 2022 (4,9 milliards d'euros au 30 juin 2023 contre 4,8 milliards d'euros au 30 juin 2022), principalement dû au dynamisme des prêts énergie environnement du métier Financement sur la période (1 milliard d'euros soit +80 % par rapport au 30 juin 2022) et du métier du crédit export (270 millions d'euros au 30 juin 2023 contre 36 millions d'euros au 30 juin 2022).

Court-Terme

Concernant l'activité du financement à court terme, elle continue sa baisse programmée pour le financement du CICE (-79,1 %) mais se présente en hausse sur l'activité de financement du poste client (Avance +) à hauteur de +4,6 % sur le 1^{er} semestre 2023 par rapport au 1^{er} semestre 2022

1.2.2 Aides à l'Innovation

L'activité de financement de l'innovation au travers des aides enregistre quant à elle une forte augmentation de +4,0 milliards d'euros (5,4 milliards d'euros d'accords au 30 juin 2023 contre 1,4 milliard d'euros au 30 juin 2022), du fait principalement du déploiement des Stratégies d'Accélération (1,1 milliard d'euros) et de 2 Projets Importants d'Intérêt Européen Commun (PIEEC) :

- Nano : 2,8 milliards d'euros dans le cadre du projet Liberty ;
- Hydrogène : 820 millions d'euros.

1.2.3. Garantie

L'activité de garantie est quant à elle en hausse de +10,6 % sur les fonds classiques (y compris fonds de garantie régionaux) avec 2,3 milliards d'euros d'autorisations à fin juin 2023. On note une dynamique bien orientée sur les fonds Création (+12 % par rapport à fin juin 2022), Développement et dans une moindre mesure Transmission et Court terme.

1.2.4. Investissement

A mi-année 2023, 1,8 milliards d'euros ont été investis par les différents métiers de l'Investissement, soit une baisse de 28 % en comparaison avec le réalisé au 30 juin 2022.

Cette réalisation se détaille par métier comme suit :

- Plus de 0,9 milliard d'euros ont été investis en capital développement, une baisse de 36% par rapport au réalisé du 30 juin 2022 qui s'explique principalement par une moindre activité du fonds Lac 1 qui a poursuivi son investissement dans 3 participations déjà en portefeuille en 2022 alors que l'activité du fonds était plus dense à la mi-année 2022 avec la réalisation de deux nouveaux investissements notamment ;



- Dans un contexte délicat sur le marché du venture capital, l'activité réalisée par les différents métiers de l'Innovation s'établit à 0,3 milliard d'euros à mi-année (-21 % par rapport au 30 juin 2022). Cette baisse d'activité se concentre sur Large Venture qui a essentiellement réalisé des opérations de réinvestissements depuis le début de l'année alors que le 1er semestre 2022 était marqué par deux opérations exceptionnelles pour 160 M€ ;
- Après avoir enregistré un niveau de souscriptions proche de 0,7 milliard d'euros à la mi-année 2022, l'activité du Fonds de fonds au 30 juin 2023 s'inscrit en baisse, à près de 0,6 Md€, en lien avec les tensions sur le marché du capital innovation (retrait de certains investisseurs, opérations de levée plus complexes...) ;
- Les différents métiers de l'Investissement ont généré 0,7 milliard d'euros de trésorerie au titre des cessions et remboursements des lignes détenues en direct et des distributions opérées par les fonds partenaires, soit une baisse de 33 % en comparaison avec les réalisations constatées à mi-année 2022 ;
- Les différents métiers de capital développement ont enregistré plus de 0,3 milliard d'euros de produits de cession et de remboursement, en baisse de plus de 40% par rapport au 30 juin 2022 mais les opérations de cessions significatives de l'année 2023 du portefeuille de Large Cap devraient être réalisées durant le second semestre de l'année. Précisions que l'activité des fonds de Small et de Mid Cap demeure très soutenue sur le terrain des investissements et des cessions ;
- Plus de 90 millions d'euros ont été enregistrés sur les opérations de cessions réalisées par les différents métiers de l'Innovation (+26 % par rapport au 30 juin 2022). Cette croissance s'explique par la réalisation par les équipes Sciences de la vie et Ecotechnologies d'une opération de cession totale pour 44 M€ ;
- Après avoir atteint un record à la mi-année 2022, les distributions opérées par les fonds partenaires ont été ramenées à près de 0,3 milliard d'euros au terme du premier semestre de l'année 2023, soit une baisse de 30% en comparaison avec le 1er semestre 2022.

1.2.5. Accompagnement

Sur le premier semestre 2023, le nombre de nouvelles entreprises accélérées reste élevé à 437 contre 516 sur le premier semestre 2022. Le nombre de missions de conseil est également élevé à hauteur de 3 007, en forte hausse de +978 soit +48,2 % sur la période.

1.2.6. Création

Sur le premier semestre 2023, 9 365 prêts d'honneur ont été décaissés contre 7 346 sur le premier semestre 2022 (+27,5 %).

1.2.7. Assurance Export (pour le compte de l'Etat)

Au niveau de l'Assurance-Crédit, le niveau d'activité reste soutenu avec un nombre de 82 demandes de garanties acceptées pour un montant de 8,7 milliards d'euros.



2. COMMENTAIRES SUR LES COMPTES

2.1. Concours à la clientèle

Au 30 juin 2023, les encours regroupant toutes les activités de financement sont stables à 47,9 milliards d'euros contre 47,8 milliards d'euros au 31 décembre 2022.

Les opérations de crédit-bail (hors dépréciations collectives) sont en très légère augmentation à 6,2 milliards d'euros contre 6,1 milliards d'euros au 31 décembre 2022.

Le montant total des dépréciations collectives sur encours bilan s'élève à 464,2 millions d'euros au 30 juin 2023.

2.2 Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres

Le portefeuille des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres est en augmentation de 1,5 milliards d'euros, passant de 15,2 milliards au 31 décembre 2022 à 16,7 milliards au 30 juin 2023.

Les variations de valeur de cette catégorie s'élèvent à +1,3 milliards d'euros au premier semestre 2023.

2.3. Participations dans les entreprises mises en équivalence

Au 30 juin 2023, la progression du poste de 0,3 milliards d'euros provient notamment du résultat net de la société STMicroelectronics.

2.4. Engagements envers la clientèle

Au 30 juin 2023, le montant total des engagements en faveur de la clientèle du groupe Bpifrance s'élève à 23,7 milliards d'euros contre 22,1 milliards au 31 décembre 2022.

Les engagements de garantie sont en légère hausse à 13,9 milliards d'euros contre 13,1 milliards au 31 décembre 2022.

2.5. Compte de résultat

Au total, le résultat net au 30 juin 2023 est élevé, à 833 millions d'euros, soit un niveau représentant les deux tiers du budget pour l'ensemble de l'année 2023. Il s'élevait à 1 030 millions d'euros au 30 juin 2022.

Le produit net bancaire s'élève à 1 128 millions d'euros au premier semestre 2023, en recul de -21,2 % par rapport au premier semestre 2022 (1 432 millions d'euros). Cette baisse est principalement due à la variation de la différence d'estimation des fonds et autres titres à la juste valeur par résultat (-32 millions d'euros à fin juin 2023 par rapport à 275 millions à fin juin 2022).

Les reprises pour risques attendus qui s'élèvent à 107,6 millions d'euros au 30 juin 2023 enregistrent une forte variation sur la période de +159,9 millions d'euros (-52,3 millions d'euros au 30 juin 2022). Ce fort niveau de reprises est principalement dû à la mise à jour des scénarios « forward-looking ».



En effet, les perspectives macroéconomiques à court terme apparaissent meilleures à fin juin 2023 qu'elles ne l'étaient à fin décembre 2022, ce qui entraîne une diminution de la provision calculée par le modèle.

La contribution au résultat net des mises en équivalence s'élève à 242 millions d'euros au 30 juin 2023 et comprend notamment la contribution de ST Microelectronics pour 237 millions d'euros laquelle intègre un impact de -72 M€ généré par la composante optionnelle des obligations échangeables émises par la société. A noter la contribution négative d'Eutelsat de -19 M€ en lien avec une provision complémentaire de -87 M€. La contribution au résultat de Soitec s'établit à 16 M€.

3. LES RISQUES

3.1. Le risque de crédit

Exerçant une activité bancaire, Bpifrance est exposé au risque de crédit sur ses opérations de financement des entreprises. Cela inclut :

- le risque de défaut, risque pour un créancier de perdre définitivement sa créance dans la mesure où le débiteur ne peut pas, même en liquidant l'ensemble de ses avoirs, rembourser la totalité de ses engagements ;
- le risque de migration qui désigne la perte potentielle résultant de la dégradation (ou la dégradation de la notation) d'un instrument de crédit interne / externe ou d'une contrepartie, ainsi que les pertes potentielles indirectes pouvant résulter d'un événement de migration de crédit ;
- le risque de concentration single name découlant de l'exposition à des contreparties considérées comme un même groupe de clients liés ;
- le risque de concentration sectorielle découlant de l'exposition à des contreparties opérant dans le même secteur économique.

Bpifrance déploie majoritairement ses activités de financement à destination des entreprises françaises de toutes tailles (de la TPE/PME aux grandes entreprises), à travers une large gamme de classes d'actifs (mobilisations de créances, prêts, garanties), d'horizons d'engagements (court à long terme). Dans le financement qu'elle accorde, Bpifrance veille à limiter la prise de risque via (i) la mise en place de co-financement impliquant un partage du risque avec une banque commerciale, (ii) la mise en place de suretés ou de garanties.

Bpifrance encadre ses expositions individuelles et globales au risque de crédit en s'appuyant sur une politique d'octroi définissant les caractéristiques des dossiers de crédit et les niveaux de délégations en fonction de la taille de l'engagement ou du caractère sensible et/ou spécifique de la transaction. Les décisions de crédit s'appuient sur une analyse synthétique, complète et mise à jour régulièrement, l'Outil d'Aide à la Décision et les notations Fiben fournies par la Banque de France. Elles sont prises sur la base de critères objectifs, avec une perspective à long terme, une volonté de diversification, en anticipant et en prenant en compte les évolutions des écosystèmes clients. Ces décisions sont suivies et revues de manière régulière. Le groupe Bpifrance est particulièrement vigilant au risque de concentration (par client, secteur, notation) et est attentif au maintien d'un portefeuille diversifié.

Tout engagement de Bpifrance (opérations de financement, de garantie et d'innovation) comportant des risques de crédit fait l'objet d'une première analyse par la Direction du financement et du pilotage réseau qui est responsable du suivi et de la relation client. La Direction du Risque de Crédit a la charge de la contre analyse des dossiers qui relèvent de la compétence du comité des risques de crédit ainsi que du comité de crédit de Bpifrance, et les présente pour décision à ces comités.

Selon les normes IFRS, l'exposition maximale au risque de crédit de Bpifrance s'élève à 92 789,0 millions d'euros au 30 juin 2023 contre 89 980,2 millions d'euros au 31 décembre 2022.



3.2. Les risques financiers

3.2.1. Le risque de dépréciation de ses investissements cotés et non cotés

Dans le cadre des activités d'investissement de Bpifrance Participations, le groupe Bpifrance est exposé au risque de dépréciation de ses investissements cotés et non cotés.

En outre, la structure du portefeuille de la filiale Bpifrance Participations l'expose à la variabilité de la juste valeur des investissements pouvant engendrer une perte directe en capital. La valeur des titres de participation détenus par Bpifrance pourrait décliner, contraignant ainsi le groupe Bpifrance à comptabiliser des charges de dépréciation dans ses états financiers consolidés, ce qui pourrait avoir un impact défavorable significatif sur ses résultats et sa situation financière.

3.2.2. Le risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond à l'incapacité du groupe Bpifrance d'honorer ses obligations à un prix acceptable en un endroit et devise donnés. Ce risque peut survenir en cas de décalage dans les flux de trésorerie. Le risque de refinancement (faisant partie intégrante du risque de liquidité) survient lorsque les fonds nécessaires pour financer des actifs non liquides ne peuvent être obtenus dans des délais et à des prix acceptables.

Le risque de liquidité du groupe est suivi dans le cadre d'une politique de gestion du risque de liquidité définie dans la Politique de Gestion des Risques Groupe. La situation de liquidité du groupe Bpifrance est appréciée à partir de normes internes, d'indicateurs d'alerte et de ratios réglementaires.

Le dispositif en place défini dans le cadre de l'ILAAP (Internal Liquidity Adequacy Assessment Process) permet d'assurer au groupe Bpifrance les liquidités requises pour répondre à ses obligations à court terme et à moyen-long terme en matière de liquidité. Ces mesures doivent permettre au groupe Bpifrance de remplir les obligations réglementaires auxquelles il est soumis.

3.2.3. Le risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt recouvre le risque pour Bpifrance de subir des pertes provoquées par une évolution défavorable des taux d'intérêts, notamment en cas de déséquilibre entre les taux d'intérêt générés par ses actifs et ceux dus au titre de son passif. Bpifrance réalise une part importante de ses résultats sous forme de marge nette d'intérêt et reste à ce titre fortement exposé aux fluctuations des taux d'intérêt ainsi qu'aux changements de la courbe des taux, notamment dans ses activités du Financement.

La gestion du risque de taux vise à encadrer le niveau de transformation en taux de Bpifrance de sorte à contribuer à son développement tout en lissant l'impact d'éventuels mouvements défavorables des taux sur la marge nette d'intérêt, tant en termes d'impact à court terme sur le PNB (risque de revenu) que de valeur actuelle des flux de trésorerie futurs (risque de valeur).

Le risque de taux de l'établissement est apprécié au travers de plusieurs indicateurs qui sont calculés et présentés mensuellement lors du Comité ALM de Bpifrance.

Le risque de taux est d'autre part revu trimestriellement par le Comité des Risques et par le Conseil d'Administration, après présentation au Comité de Gestion des Risques Groupe.

3.2.4. Le risque de taux de change

Bpifrance est exposé au risque de change, lequel traduit le risque que les variations des cours des monnaies influent négativement la valeur des instruments et génèrent donc des pertes au titre de capitaux empruntés ou prêtés dans des devises autres que l'euro.

Le risque de change se subdivise en deux catégories :

- Le risque de change structurel est induit par des investissements durables en devises étrangères et/ou des prises de participations (equity) consolidées en devises en capitaux propres. Il s'agit à ce jour des activités de Bpifrance Participations ;
- Le risque de change opérationnel est induit par les activités de financement telles que les prêts, les emprunts et les placements qui génèrent des produits et des charges en devises étrangères (PNB, charges, coût du risque) et/ou de positions issues de l'adossement d'actifs et de passifs dans des devises différentes. Il s'agit essentiellement des activités de refinancement en devises étrangères et de financement export.

Bpifrance n'a pas d'appétence directe pour ce type de risque. Ainsi, il est souhaité que les positions en devises étrangères demeurent à un niveau marginal d'exposition au regard de la taille du bilan de Bpifrance.

La mesure du risque de change opérationnel est présentée mensuellement lors du Comité ALM de Bpifrance. La mesure du risque de change structurel est présentée trimestriellement lors du Comité de gestion des risques groupe. En cas de dépassement du seuil d'alerte défini, la Direction financière informe le Comité ALM du franchissement du seuil d'alerte et des actions correctrices apportées pour remédier à la situation. Une information est présentée en Comité de gestion des risques groupe afin de relater le franchissement du seuil et les actions correctrices apportées.

3.3. Les risques opérationnels et de non-conformité

Comme la majorité des entreprises, tous secteurs confondus, le groupe Bpifrance est confronté au risque de fraude, pouvant être commise aussi bien en interne qu'en externe. Le risque de fraude interne comprend des activités non autorisées et des actes de malveillance interne, tels que le vol ou le détournement de biens ou de valeurs par un collaborateur, ainsi que des risques de corruption et escroquerie (collusion / pots de vin ou mauvaise mise en concurrence des fournisseurs, insuffisance du dispositif de lutte contre la corruption et le trafic d'influence, ...).

En matière de fraude externe, le groupe Bpifrance est exposé à des risques de détournement de fonds, de falsification ou dissimulation de documents ou encore d'usurpation d'identité par un tiers, comprenant également des risques de cyberattaque ou d'atteinte à l'intégrité des systèmes informatiques. Le groupe Bpifrance doit notamment faire face à de nouveaux modes opératoires plus sophistiqués en matière de cyberattaques, ainsi qu'à des demandes de prêts assorties de documents frauduleux.

Plusieurs actions ont été menées en ce sens, notamment au travers du renforcement du dispositif de contrôles permanents de premiers et seconds niveaux et la mise en place d'outils pour lutter contre les risques de fraude documentaire, aux moyens de paiement et aux virements frauduleux. Une comitologie dédiée au pilotage de la lutte contre la fraude au sein du Groupe a également été instaurée en 2021, permettant d'apporter de la visibilité au Management sur le niveau d'exposition du Groupe à ce risque, ainsi que de décider et suivre des actions correctrices. La proactivité des équipes en cas de fraude étant primordiale pour le Groupe, des actions de sensibilisation des collaborateurs sur le sujet ont été déployées en 2022, notamment au travers d'un e-learning obligatoire.

3.3.1. Risque cyber, d'interruption et de dysfonctionnement

Le groupe Bpifrance est confronté au risque cyber, c'est-à-dire au risque causé par un acte de sabotage délibéré d'un tiers impactant l'intégrité des systèmes d'information du Groupe, dans l'intérêt de nuire à l'entreprise ; cyberattaque d'un tiers sur les systèmes informatiques du Groupe ayant pour objectif de détourner des valeurs ou des fonds du Groupe. Le risque cyber est une des priorités de Bpifrance en matière de risques opérationnels. Le patrimoine informationnel du groupe Bpifrance est exposé à de nouvelles menaces complexes et évolutives qui pourraient impacter de manière significative, en termes financiers comme de réputation, le Groupe. La professionnalisation des organisations criminelles voire étatiques à l'origine des cyberattaques a conduit les autorités réglementaires et de supervision à investir le champ de la gestion des risques dans ce domaine.

Le groupe Bpifrance est aussi exposé au risque d'interruption ou de dysfonctionnement opérationnel d'un agent compensateur, de marchés des changes, de chambres de compensation, de banques dépositaires ou de tout autre intermédiaire financier ou prestataire externe de services auxquels il a recours pour exécuter ou faciliter ses transactions sur instruments financiers.

Pour faire face aux nouveaux enjeux, Bpifrance a adopté une approche globale du risque numérique et a défini un cadre de sécurité, de protection et de résilience des systèmes d'information de la banque afin d'en assurer la disponibilité, la confidentialité, l'intégrité et la traçabilité. Le risque de cybersécurité est transverse à toutes les activités du Groupe. L'impératif de sécurité des systèmes d'information (SSI) s'inscrit dans la démarche de Responsabilité d'Entreprise. Aussi, les principaux enjeux SSI de Bpifrance sont de :

- Protéger les systèmes d'information et les données qui leur sont confiées contre toute forme de menace d'origine accidentelle ou intentionnelle ;
- Contribuer à la performance globale des systèmes d'information et à la réputation de Bpifrance ;
- Contribuer à la pérennité des activités et services de Bpifrance et contribuer à la résilience globale des processus critiques ; et
- Permettre à Bpifrance la mise en place des dispositifs de sécurité adaptés intégrant le meilleur ratio coûts / bénéfices.

3.3.2. Risque de fraude

Comme la majorité des entreprises, tous secteurs confondus, le groupe Bpifrance est confronté au risque de fraude, pouvant être commise aussi bien en interne qu'en externe. Le risque de fraude interne comprend des activités non autorisées et des actes de malveillance interne, tels que le vol ou le détournement de biens ou de valeurs par un collaborateur, ainsi que des risques de corruption et escroquerie (collusion / pots de vin ou mauvaise mise en concurrence des fournisseurs, insuffisance du dispositif de lutte contre la corruption et le trafic d'influence, ...).

En matière de fraude externe, le groupe Bpifrance est exposé à des risques de détournement de fonds, de falsification ou dissimulation de documents ou encore d'usurpation d'identité par un tiers, comprenant également des risques de cyberattaque ou d'atteinte à l'intégrité des systèmes informatiques. Le groupe Bpifrance doit notamment faire face à de nouveaux modes opératoires plus sophistiqués en matière de cyberattaques, ainsi qu'à des demandes de prêts assorties de documents frauduleux.

Plusieurs actions ont été menées en ce sens, notamment au travers du renforcement du dispositif de contrôles permanents de premiers et seconds niveaux et la mise en place d'outils pour lutter contre les risques de fraude documentaire, aux moyens de paiement et aux virements frauduleux. Une comitologie dédiée au pilotage de la lutte contre la fraude au sein du Groupe a également été instaurée en 2021, permettant d'apporter de la visibilité au Management sur le niveau d'exposition du Groupe à ce risque, ainsi que de décider et suivre des actions correctrices. La proactivité des équipes en cas de fraude étant primordiale pour le Groupe, des actions de sensibilisation des collaborateurs sur le sujet ont été déployées en 2022, notamment au travers d'un e-learning obligatoire.

3.3.3. Risque de non-conformité

Le risque de non-conformité correspond au risque de sanction judiciaire, administrative ou disciplinaire, de perte financière significative ou d'atteinte à la réputation, qui naît du non-respect de dispositions propres aux activités bancaires et financières, qu'elles soient de nature législative ou réglementaire, nationales ou européennes directement applicables, ou qu'il s'agisse de normes professionnelles et déontologiques, ou d'instructions prises notamment en application des orientations de l'organe de surveillance.

Bpifrance veille à (i) respecter l'ensemble des lois et réglementations notamment bancaires et financières auxquelles elle est assujettie et à (ii) établir des relations solides et efficaces avec ses autorités de supervision.

La Direction de la Conformité et du Contrôle Permanent (DCCP) est chargée de la supervision du dispositif de maîtrise des risques de non-conformité. Pour ce faire, la DCCP pilote les procédures, systèmes et contrôles mis en œuvre par les sociétés du groupe pour garantir la conformité des opérations du Groupe Bpifrance aux lois, règlements et règles de place notamment en matière de réglementation bancaire et financière.

Plus particulièrement, Bpifrance a déployé un dispositif pour lutter contre la délinquance financière et ainsi prévenir le blanchiment, le financement du terrorisme et la fraude. Des procédures relatives à la Lutte Contre le Blanchiment et le Financement du Terrorisme (LCB-FT) ont ainsi été mises en place ; elles impliquent notamment une formation dédiée de l'ensemble des collaborateurs (dirigeants et opérationnels) sur ces enjeux. Un outil dédié à la LCB-FT permet notamment de saisir des informations relatives aux clients, de déposer des documents relatifs à la « connaissance client » ou « KYC » (Know Your Customer) et de fiabiliser les données et les liens entre les différentes sociétés clientes. Un dispositif d'évaluation des fournisseurs a également été mis en place.

3.4. Autres risques

En sus des familles de risque présentées ci-dessus, Bpifrance est également soumis à d'autres risques, qui sont annuellement recensés et évalués, notamment des risques stratégiques ou des risques liés à son écosystème qui pourraient s'avérer matériels.

3.4.1. Les risques stratégiques

- Les risques liés aux revenus qui résulteraient d'une baisse du résultat d'exploitation en raison d'un changement de l'environnement commercial et économique de Bpifrance. Une baisse du résultat opérationnel pourrait ainsi résulter d'une baisse des revenus couplée à une élasticité insuffisante des charges opérationnelles ;
- Le risque de disruption technologique lié à l'absence ou à un mauvais choix d'innovation technologique ou à des processus qui pourrait entraîner un risque de concurrence et un risque de disruption du modèle de Bpifrance.

3.4.2. Les risques liés à l'écosystème

- Le risque réglementaire lié à l'évolution des réglementations et des lois y compris fiscales qui pourrait entraîner des coûts additionnels et un impact sur les activités de la banque ;
- Le risque politique qui résulterait directement du contexte politique spécifique à la France dans lequel Bpifrance réalise la majeure partie de ses activités de financement et d'investissement ;
- Le risque climatique : les risques liés au climat se subdivisent en deux grandes familles :
 - Le risque physique renvoie aux conséquences financières résultant du changement climatique à travers des aléas extrêmes et/ou chroniques ;
 - Le risque de transition qui correspond au risque de pertes encourues, directement ou indirectement, du fait d'un processus d'adaptation inadéquate vers une économie bas carbone.



Avec l'accélération de la transition vers un environnement climatique plus contraignant, le groupe Bpifrance adapte ses activités de manière appropriée afin d'atteindre ses objectifs stratégiques et éviter de subir des pertes. A titre d'exemple, à travers le Plan Moyen Terme et sa stratégie Climat, le groupe Bpifrance s'est engagé à accélérer la transition écologique et énergétique des entreprises et des territoires avec des solutions d'accompagnement et de financement.

En outre, lorsque le groupe Bpifrance prête des fonds à des entreprises dont les activités génèrent des quantités importantes de gaz à effet de serre, il se retrouve exposé au risque qu'une pression des agences de notations extra financières, des investisseurs ou des ONG, voire des limitations plus strictes, soient imposées à son emprunteur, ce qui pourrait avoir un impact défavorable important sur la qualité de crédit de ce dernier et réduirait ainsi la valeur du portefeuille de créances du groupe Bpifrance. Le groupe Bpifrance intègre progressivement l'évaluation de ces risques dans son dispositif de gestion des risques. Le suivi des risques climatiques est en effet un enjeu particulier pour Bpifrance dans le cadre de son objectif stratégique de « Banque verte » et du plan Climat lancé en 2020.

Ce plan Climat est un plan commun avec la Banque des Territoires pour accélérer la transition écologique des entreprises, contribuer à la relance et rendre compatible l'activité des entreprises avec les objectifs de neutralité carbone de l'Accord de Paris.

4. EVOLUTION PREVISIBLE 2023

Au 30 juin 2023, Bpifrance est en avance sur l'exécution de son budget annuel.

Cette avance sera confirmée au second semestre 2023 si les marchés actions se maintiennent et si la sinistralité demeure meilleure qu'anticipée sur les risques de crédit.

ANNEXE

Chiffres clés

1. Chiffres clés de Bpifrance au premier semestre 2023

- Activité :

En millions d'euros	2021	2022	Evolution 2022	1 ^{er} semestre 2022	1 ^{er} semestre 2023
Actifs sous gestion	44 412	50 303	5 891	47 015	51 328
Fonds de Fonds	13 479	16 998	3 519	13 785	17 447
Small Cap	2 413	3 050	637	3 015	2 914
Innovation (yc. Fonds SPI)	5 481	6 540	1 059	6 531	6 860
Mid&Large	23 038	23 716	678	23 684	24 107

Activité bancaire					
En millions d'euros	2021	2022	Evolution 2022	1 ^{er} semestre 2022	1 ^{er} semestre 2023
Financement moyen-long terme - Cofinancement de l'investissement*	9 682	9 829	147	5 060	4 903
Financement court-terme - Mobilisation de créances	3 817	4 199	382	4 001	4 184
Financement court-terme - Préfinancement du CICE	1 741	733	-1 008	1 251	261
Montants des risques garantis (hors fonds internes)	3 093	4 109	1 016	1 941	2 170
Montants des risques garantis Bpifrance Régions	304	350	46	173	168
Aides Innovation	3 826	3 875	49	1 405	5 404

*Y compris PSG Innovation, Crédit Export et Crédits digitaux

- Performance :

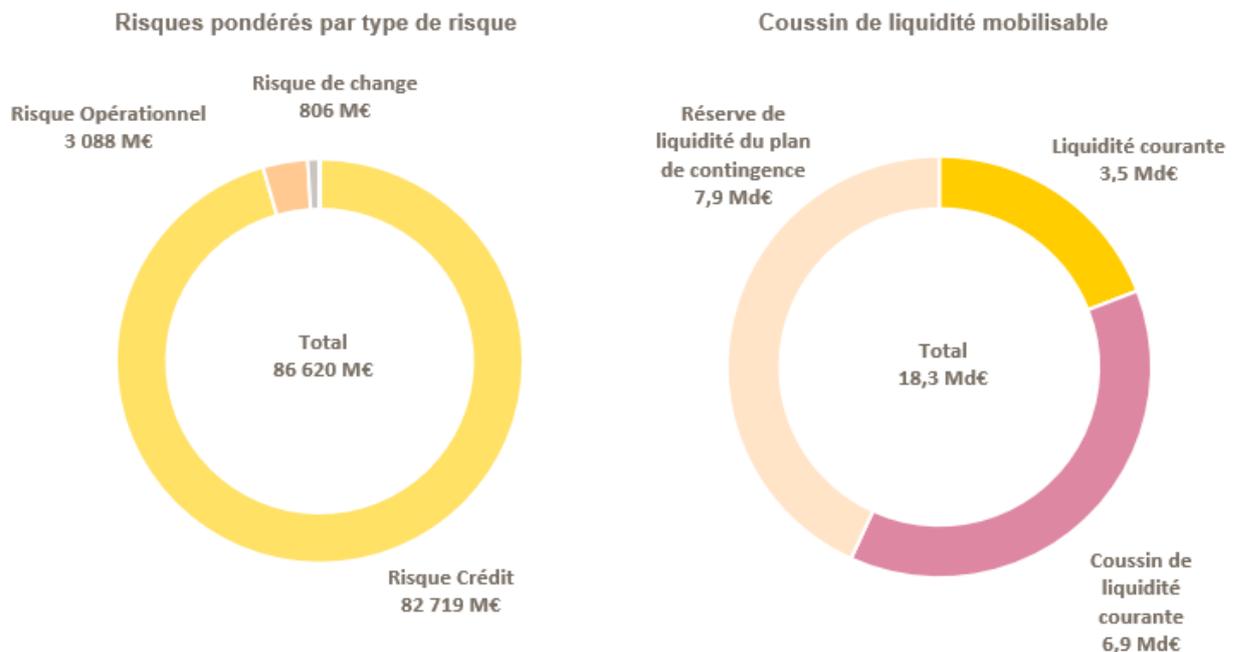
Indicateurs de performance - Bpifrance					
En millions d'euros	2021	2022	Evolution 2022	1 ^{er} semestre 2022	1 ^{er} semestre 2023
Produit net bancaire	2 916	2 131	-785	1 432	1 128
dont Bpifrance Participations	1 914	1 162	-752	917	670
Charges d'exploitation	-870	-900	-30	-451	-513
Coût du risque	-75	-163	-88	-109	21
Résultat d'exploitation	1 972	1 068	-904	872	637
Contribution des sociétés en MEE	49	499	450	267	250
Résultat net	1 829	1 503	-326	1 030	833
En millions d'euros	2021	2022	Evolution 2022	1 ^{er} semestre 2022	1 ^{er} semestre 2023
Variation de valeur (M€) ⁵	6 260	-1 741	-8 001	-2 036	3 550
Return on Equity ²	6.4%	5.5%	-1.0%	7.4%	5.7%

⁵ La variation de valeur correspond à la variation annuelle de l'actif net réévalué, retraitée des dividendes, des injections de capitaux et neutralisée de la variation de valeur en OCI des OAT économiquement couverte par des EMTN. La variation de plus ou moins-value latente correspond à la variation de valeur des titres en juste valeur par capitaux propres et des variations de valeur boursière des sociétés mises en équivalence

² Résultat Net / Capitaux propres IFRS

- Situation de solvabilité et de liquidité

	31/12/2021	31/12/2022	30/06/2023
Ratio CET1	30,52 %	27,55 %	29,71%
Ratio de levier	20,88 %	19,09 %	20,66%
Ratio de liquidité LCR	425 %	427 %	488%



Définition des coussins de liquidité mobilisable :

- **Liquidité courante** : actifs mobilisables en une journée constitués de trésorerie cash, de fonds monétaires et d'un portefeuille de titres obligataires souverains
- **Coussin de liquidité courante** : actifs financiers et commerciaux hautement liquides mobilisables en moins d'une semaine
- **Réserve de liquidité du plan de contingence** : actifs financiers mobilisables dans le cas d'une situation de stress avéré

2. Données financières au 30/06/23 consolidées au niveau de l'EPIC Bpifrance

(en millions €)	2021	2022	Evolution 2022/2021	1er semestre 2022	1er semestre 2023
CAPITAUX PROPRES, PART DU GROUPE	26 120.8	28 881.8	+10.6%	27 447,7	23 447.8
RESULTATS					
Résultat opérationnel avant autres produits et charges	-14,8	-24.7	-66.9%	-9,6	-34.3
Résultat opérationnel	-14,8	-24.7	-66.9%	-9,6	-34.3
Résultat opérationnel après quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	887,1	712.5	-19.7%	498,6	375.1
Résultat avant impôts	1 121,4	900.5	-19,7%	683,6	388.9
Résultat net, part du groupe	1 106,5	880.4	-20.4%	671,8	379.4

(Données financières non auditées)

Les comptes consolidés de l'EPIC Bpifrance comprennent les comptes consolidés de Bpifrance SA par mise en équivalence ainsi que les comptes de l'entité mère.

La baisse des capitaux propres entre le 31 décembre 2022 et le 30 juin 2023 résulte principalement de la baisse des capitaux et réserves liées (14,7 Md€ au 30 juin 2023 contre 22,1 Md€ au 31/12/2022) due aux opérations de reprise par l'Etat des actions EDF (3,9 Md€) et de la dotation en numéraire (3,5 Md€) dans le cadre du Fonds pour l'Innovation et l'Industrie.

Le résultat du premier semestre 2023 est composé pour l'essentiel de la quote-part du résultat de Bpifrance SA pour un montant de 409,4 M€.

II. COMPTES CONSOLIDES

Bilan consolidé publiable de Bpifrance au 30 juin 2023

ACTIF (en millions d'euros)	30/06/2023	31/12/2022
Caisse, banques centrales	9 555,1	9 575,7
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	7 269,5	6 986,4
Instruments dérivés de couverture	63,1	58,1
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	16 725,2	15 227,5
Titres au coût amorti	9 963,2	9 616,2
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	1 919,7	1 257,6
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	47 910,3	47 887,9
Opérations de location financement et assimilées, au coût amorti	6 118,9	6 095,5
Aides au financement de l'innovation	883,1	971,1
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	-2 130,5	-2 249,2
Actifs d'impôts courants et différés	271,8	372,7
Comptes de régularisation et actifs divers	1 254,2	1 383,1
Actifs non courants destinés à être cédés	0,0	0,0
Participations dans les entreprises mises en équivalence	4 181,1	3 895,7
Immeubles de placement	0,0	0,0
Immobilisations corporelles	232,6	247,1
Immobilisations incorporelles	302,6	281,7
Ecart d'acquisition	2,1	2,1
TOTAL DE L'ACTIF	104 521,9	101 609,2

Bilan consolidé publiable de Bpifrance au 30 juin 2023

PASSIF (en millions d'euros)	30/06/2023	31/12/2022
Banques centrales	0,0	0,0
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	0,0	2,3
Instruments dérivés de couverture	19,8	10,9
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	18 674,9	20 672,2
Dettes envers la clientèle	2 159,7	2 389,6
Dettes représentées par un titre	43 000,7	39 749,0
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	-1 867,9	-2 027,3
Passifs d'impôts courants et différés	124,6	32,6
Comptes de régularisation et passifs divers	3 583,0	3 910,8
Dettes locatives	125,2	129,2
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	0,0	0,0
Provisions	112,1	123,5
Ressources nettes d'intervention à l'innovation	2 392,4	2 311,6
- Affectées aux engagements	1 174,1	1 186,1
- Non affectées	1 218,3	1 125,5
Fonds de garantie publics	6 846,6	6 794,9
- Affectés aux engagements	2 143,8	2 080,3
- Non affectés	4 702,8	4 714,6
Dettes subordonnées	7,2	7,2
Capitaux propres	29 343,6	27 502,7
Capitaux propres part du Groupe	29 273,0	27 430,5
- Capital et réserves liées	21 122,4	21 122,4
- Réserves consolidées	5 566,1	4 351,7
- Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	1 751,2	453,2
- Résultat	833,3	1 503,2
Intérêts minoritaires	70,6	72,2
- Réserves	70,5	72,3
- Résultat	0,2	-0,1
TOTAL DU PASSIF	104 521,9	101 609,2

Compte de résultat consolidé publiable de Bpifrance

(en millions d'euros)	30/06/2023	31/12/2022	30/06/2022
Intérêts et produits assimilés	1 537,3	1 825,6	991,9
Intérêts et charges assimilés	-1 116,9	-938,5	-548,9
Gains ou pertes nets résultant des couvertures de position nette	0,0	0,0	0,0
Commissions (produits)	54,3	107,8	54,3
Commissions (charges)	-1,4	-1,8	-0,8
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par résultat	108,0	404,6	465,4
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	459,0	569,4	377,5
Gains ou pertes nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti	0,0	0,0	0,0
Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers au coût amorti en actifs financiers à la juste valeur par résultat	0,0	0,0	0,0
Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres en actifs financiers à la juste valeur par résultat	0,0	0,0	0,0
Produits des autres activités	139,2	291,2	124,1
Charges des autres activités	-51,1	-127,1	-31,2
PRODUIT NET BANCAIRE	1 128,4	2 131,2	1 432,3
Charges générales d'exploitation	-466,5	-811,5	-409,5
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	-46,1	-88,7	-41,9
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	615,8	1 231,0	980,9
Coût du risque de crédit	21,3	-163,2	-109,2
RESULTAT D'EXPLOITATION	637,1	1 067,8	871,7
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	242,8	495,4	264,8
Gains ou pertes nets sur autres actifs	0,6	-0,7	0,0
Variations de valeur des écarts d'acquisition	6,8	3,8	2,2
RESULTAT AVANT IMPOT	887,3	1 566,3	1 138,7
Impôts sur les bénéfices	-53,8	-63,2	-108,4
Résultat net d'impôts des activités abandonnées	0,0	0,0	0,0
RESULTAT NET	833,5	1 503,1	1 030,3
Intérêts minoritaires	0,2	-0,1	0,0
RESULTAT NET - PART DU GROUPE	833,3	1 503,2	1 030,3
Résultat par action (en euros)	1,23	2,22	1,52
Résultat dilué par action (en euros)	1,23	2,22	1,52

Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement
en capitaux propres de Bpifrance

(en M€)	30/06/2023	31/12/2022	30/06/2022
RESULTAT NET	833,5	1 503,1	1 030,3
Eléments pouvant être reclassés (recyclables) en résultat net			
<i>Ecart de conversion</i>	0,0	0,0	0,0
<i>Réévaluation des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables</i>	14,2	-213,8	-154,2
<i>Réévaluation des instruments dérivés de couverture d'éléments recyclables</i>	0,0	0,0	0,0
<i>Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres des entreprises mises en équivalence</i>	-48,5	65,8	85,8
<i>Autres éléments comptabilisés par capitaux propres et recyclables</i>	0,0	0,0	0,0
<i>Impôts liés</i>	-3,7	55,2	39,8
Eléments ne pouvant pas être reclassés (non recyclables) en résultat net			
<i>Réévaluation des immobilisations</i>	0,0	0,0	0,0
<i>Réévaluation (ou écarts actuariels) au titre des régimes à prestations définies</i>	0,0	10,3	0,0
<i>Réévaluation du risque de crédit propre des passifs financiers ayant fait l'objet d'une option de comptabilisation à la juste valeur par résultat</i>	0,0	0,0	0,0
<i>Réévaluation des instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables</i>	1 349,1	-1 833,9	-1 120,3
<i>Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises mises en équivalence non recyclables</i>	107,3	-130,9	-203,5
<i>Autres éléments comptabilisés par capitaux propres non recyclables</i>	0,0	0,0	0,0
<i>Impôts liés</i>	-4,0	54,5	139,6
TOTAL DES GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	1 414,4	-1 992,8	-1 212,7
RESULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	2 247,9	-489,7	-182,4
Dont part du groupe	2 241,7	-495,9	-185,1
Dont part des intérêts minoritaires	6,3	6,2	2,7
Montant du transfert en réserves d'éléments non recyclables	110,8	-298,5	-303,2

Tableau de variation des capitaux propres

	Capital et réserves liées	Réserves consolidées	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	Résultat net part du groupe	Total capitaux propres part du groupe	Capitaux propres part des minoritaires	Total capitaux propres consolidés
<i>(en M€)</i>							
Situation au 31/12/2021	21 122,4	3 235,2	2 154,3	1 828,6	28 340,5	26,1	28 366,6
Résultat affecté aux réserves	0,0	1 828,6	0,0	-1 828,6	0,0	0,0	0,0
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	0,0	-303,2	-1 023,1	0,0	-1 326,3	2,7	-1 323,6
<i>Variation de valeur des instruments financiers affectant les capitaux propres non recyclables</i>	0,0	0,0	-1 200,4	0,0	-1 200,4	2,7	-1 197,7
<i>Variation de valeur des instruments financiers affectant les capitaux propres recyclables</i>	0,0	0,0	-125,9	0,0	-125,9	0,0	-125,9
<i>Cession d'instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables</i>	0,0	-303,2	303,2	0,0	0,0	0,0	0,0
Résultat de l'exercice	0,0	0,0	0,0	1 030,3	1 030,3	0,0	1 030,3
Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies	0,0	0,0	13,4	0,0	13,4	0,0	13,4
Ecarts de conversion	0,0	0,0	97,3	0,0	97,3	0,0	97,3
Distribution de dividendes	0,0	-440,7	0,0	0,0	-440,7	-1,7	-442,4
Elimination des titres auto-détenus	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Variation de périmètre	0,0	45,8	-18,2	0,0	27,6	45,2	72,8
Divers	0,0	-0,2	0,3	0,0	0,1	0,0	0,1
Situation au 30/06/2022	21 122,4	4 365,5	1 224,0	1 030,3	27 742,2	72,3	27 814,5
Résultat affecté aux réserves	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-0,1	-0,1
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	0,0	4,7	-767,8	0,0	-763,1	3,5	-759,6
<i>Variation de valeur des instruments financiers affectant les capitaux propres non recyclables</i>	0,0	0,0	-724,3	0,0	-724,3	3,5	-720,8
<i>Variation de valeur des instruments financiers affectant les capitaux propres recyclables</i>	0,0	0,0	-38,8	0,0	-38,8	0,0	-38,8
<i>Cession d'instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables</i>	0,0	4,7	-4,7	0,0	0,0	0,0	0,0
Résultat de l'exercice	0,0	0,0	0,0	472,9	472,9	-0,1	472,8
Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies	0,0	0,0	5,0	0,0	5,0	0,0	5,0
Ecarts de conversion	0,0	0,0	-25,3	0,0	-25,3	0,0	-25,3
Distribution de dividendes	0,0	-122,1	0,0	0,0	-122,1	-2,0	-124,1
Elimination des titres auto-détenus	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Variation de périmètre	0,0	103,1	17,7	0,0	120,8	-1,4	119,4
Divers	0,0	0,5	-0,3	0,0	0,2	0,0	0,2
Situation au 31/12/2022	21 122,4	4 351,7	453,2	1 503,2	27 430,5	72,2	27 502,7
Résultat affecté aux réserves	0,0	1 503,2	0,0	-1 503,2	0,0	0,0	0,0
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	0,0	110,8	1 345,5	0,0	1 456,3	6,1	1 462,4
<i>Variation de valeur des instruments financiers affectant les capitaux propres non recyclables</i>	0,0	0,0	1 437,3	0,0	1 437,3	6,1	1 443,4
<i>Variation de valeur des instruments financiers affectant les capitaux propres recyclables</i>	0,0	0,0	19,0	0,0	19,0	0,0	19,0
<i>Cession d'instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables</i>	0,0	110,8	-110,8	0,0	0,0	0,0	0,0
Résultat de l'exercice	0,0	0,0	0,0	833,3	833,3	0,2	833,5
Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies	0,0	0,0	9,1	0,0	9,1	0,0	9,1
Ecarts de conversion	0,0	0,0	-57,0	0,0	-57,0	0,0	-57,0
Distribution de dividendes	0,0	-406,8	0,0	0,0	-406,8	-1,1	-407,9
Elimination des titres auto-détenus	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Variation de périmètre	0,0	14,9	0,4	0,0	15,3	-6,8	8,5
Divers	0,0	-7,8	0,0	0,0	-7,8	0,0	-7,8
Situation au 30/06/2023	21 122,4	5 566,0	1 751,2	833,3	29 273,0	70,6	29 343,6

Tableau des flux de trésorerie groupe Bpifrance

(en M€)	30/06/2023	31/12/2022	30/06/2022
Résultat avant impôts	887,4	1 566,3	1 138,7
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	46,3	88,7	41,9
Dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	-6,9	-3,8	-2,2
Dotations nettes aux provisions	-13,6	155,6	90,4
Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-234,3	-495,4	-264,9
Perte nette/gain net des activités d'investissement	-448,3	-489,7	-342,1
Autres mouvements	431,6	745,6	193,1
Autres mouvements (spécifiques aux fonds de garantie)	51,6	104,1	52,6
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	-182,0	105,1	-231,2
Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit	-2 482,6	-711,5	-2 448,3
Flux liés aux opérations avec la clientèle	-212,6	-2 136,3	-1 236,9
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	-435,5	-1 517,9	-592,9
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	721,9	-204,5	-10,4
Flux liés aux autres opérations affectant l'activité de l'innovation	168,8	373,5	442,5
Impôts versés	49,0	-33,2	-8,0
Diminution/(augmentation) nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles	-2 191,0	-4 229,9	-3 854,0
Total flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle (A)	-1 485,7	-2 558,5	-2 946,5
Flux liés aux actifs financiers et aux participations	-479,8	1,8	306,9
Flux liés aux immeubles de placement	0,0	0,0	0,0
Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-51,8	-118,2	-32,1
Total flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (B)	-531,6	-116,4	274,8
Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-428,0	-573,5	-452,5
Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement	2 461,7	4 012,0	1 456,6
Total flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (C)	2 033,8	3 438,5	1 004,1
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie (D)	0,0	0,0	0,0
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (A+B+C+D)	16,4	763,6	-1 667,6
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle (A)	-1 485,7	-2 558,5	-2 946,5
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (B)	-531,6	-116,4	274,8
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (C)	2 033,8	3 438,5	1 004,1
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie (D)	0,0	0,0	0,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	10 652,0	9 888,4	9 888,4
Caisse, banques centrales (actif & passif)	9 575,7	8 600,4	8 600,4
Comptes (actif et passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	1 076,3	1 288,0	1 288,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	10 668,4	10 652,0	8 220,8
Caisse, banques centrales (actif & passif)	9 555,1	9 575,7	7 030,7
Comptes (actif et passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	1 113,3	1 076,3	1 190,1
Variation de la trésorerie nette	16,4	763,6	-1 667,6



III. ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

de Bpifrance au 30 juin 2023





Note 1 - PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes consolidés semestriels résumés du groupe Bpifrance au titre de la période de six mois close le 30 juin 2023 sont établis et présentés conformément aux dispositions de la norme IAS 34 "Information financière intermédiaire". Ainsi, les notes présentées portent sur les éléments significatifs du semestre et doivent donc être lues en liaison avec les comptes consolidés audités de l'exercice clos le 31 décembre 2022 tels qu'ils figurent dans le Document d'enregistrement universel au titre de l'exercice 2022.

Principes et méthodes comptables retenus

Cadre réglementaire

Les comptes consolidés du groupe Bpifrance sont établis selon les normes IFRS en vigueur au sein de l'Union européenne au 30 juin 2023.

Les normes, amendements et interprétations (dont IFRS 17) d'application obligatoire à compter du 1er janvier 2023 n'ont pas eu d'incidence matérielle sur les comptes au 30 juin 2023.

Les principes et méthodes comptables retenus pour l'établissement des comptes consolidés semestriels résumés sont identiques à ceux utilisés par le groupe pour l'élaboration des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Les principes et méthodes comptables applicables au 31 décembre 2022 figurent au sein des notes 3 et 5 de l'annexe aux états financiers consolidés de l'exercice 2022.

Par ailleurs, le groupe n'applique pas les normes, interprétations et amendements dont l'application n'est qu'optionnelle à ce jour.

Présentation des comptes consolidés

La présentation des états de synthèse utilisée est conforme à celle proposée par la recommandation ANC n°2022-01 du 8 avril 2022 relative au format des comptes consolidés des établissements du secteur bancaire selon les normes comptables internationales.

Utilisation d'estimations dans la préparation des états financiers

La préparation des états financiers exige la formulation d'estimations qui comportent des incertitudes quant à leur réalisation. Notamment, les engagements de retraite ont été évalués au 30 juin 2023 par extrapolation de l'évaluation actuarielle réalisée au 31 décembre 2022.

Caractère saisonnier, cyclique ou occasionnel des activités

En dehors de la provision pour congés payés qui enregistre les droits acquis non encore pris au 30 juin, les activités du groupe ne présentent pas de caractère saisonnier, cyclique ou occasionnel.

Note 2 - EVENEMENTS DE LA PERIODE

2.1 Faits significatifs de la période

Calcul des pertes de crédit attendues

Actualisation des scénarii forward looking

Détail des scénarii

En juin 2023, Bpifrance a actualisé les quatre scénarii forward looking.

Les scénarii tiennent compte des multiples contraintes qui pèsent sur l'économie française. Il est notamment fait l'hypothèse que l'offre resterait pénalisée par des coûts de production toujours soutenus et par des difficultés de recrutement affectant l'ensemble des secteurs d'activité. Ainsi, l'inflation, bien qu'en repli, demeurerait élevée en 2023 et 2024 ; et la BCE poursuivrait la hausse de ses taux directeurs jusqu'à l'été 2023, en les maintenant en 2024 et 2025 à des niveaux élevés. Dans ce contexte, la consommation des ménages et l'investissement privé seraient atones. L'activité ralentirait donc en 2023, avec un rebond limité en 2024. Néanmoins, les plans de relance, en particulier le plan « France 2030 » permettraient de soutenir la croissance.

Les scénarii tiennent compte également des conséquences économiques de la transition écologique et énergétique (TEE) qui prendrait la forme d'un choc d'offre négatif, au moins temporaire, pesant sur la croissance potentielle et soutenant l'inflation sur l'ensemble de la période de prévision (2023-2028).

Les incertitudes en matière de perspectives de croissance restent élevées. Le scénario optimiste anticipe une croissance plus dynamique en 2024 en raison d'un reflux plus rapide des tensions sur les prix, impliquant une consommation plus dynamique et une normalisation plus rapide de la politique monétaire. À l'inverse, le scénario dégradé (inflationniste avec krach obligataire) envisage des tensions inflationnistes plus durables alimentées par une boucle prix-salaire. La BCE mènerait alors une politique monétaire plus restrictive, entraînant un stress plus important sur les taux souverains. Le tissu productif français s'en trouverait affecté de façon persistante ainsi que la transition écologique et énergétique, ce qui entraînerait une perte de croissance potentielle à moyen terme. Le scénario alternatif dégradé en « L » fait l'hypothèse d'un choc récessif fort de nature sanitaire, financière ou conjoncturelle, suivi d'un enlisement en raison d'un impact durable sur le tissu productif français, se traduisant par une baisse de l'inflation et des taux d'intérêt durablement bas.

Évolution des pondérations

Les pondérations des scénarii de juin 2023 ont été ajustées par rapport à l'exercice précédent. Le choix de ces pondérations repose très largement sur celui du groupe Caisse des Dépôts.

Scénario	Pondérations 30/06/23	Pondérations 31/12/22
Optimiste	15%	10%
Central	65%	65%
Dégradé inflationniste avec krach obligataire	15%	20%
Dégradé en L	5%	5%

Ajustements méthodologiques du modèle

Corrélation entre taux de croissance et taux de défaut

Le contexte de crise sanitaire des années 2020 et 2021 a imposé l'application d'un ajustement méthodologique au modèle de calcul de l'ECL (Expected Credit Losses – pertes de crédit attendues) de Bpifrance, pour corriger la décorrélation observée entre le contexte économique et les taux de défaut.



Bpifrance n'intègre pas les données des années 2020, 2021 et 2022 dans la calibration du modèle de calcul des ECL au 30 juin 2023, et reconduit les paramètres utilisés à fin 2019. L'effet de la non recalibration du modèle est une augmentation de l'ECL de 12 M€ au 30 juin 2023 (106 M€ au 31 décembre 2022).

Corrélation entre taux d'inflation et taux de défaut

Le contexte économique des années 2022 et 2023 se traduit par des projections d'inflation en forte augmentation, à des niveaux bien supérieurs aux valeurs présentes dans l'historique de calibration des modèles. La corrélation observée historiquement sur les portefeuilles de Bpifrance entre inflation et défaut est négative : une inflation en hausse est associée à une diminution des défauts.

Par conséquent, la mise à jour de cette inflation projetée a un effet fortement contre-intuitif dans les résultats du modèle, puisqu'elle se traduirait par une forte diminution du montant d'ECL calculé. Ce résultat s'explique par le changement de régime de l'inflation actuelle par rapport aux dix dernières années et ne correspond pas aux effets attendus de ce choc sur les défaillances des entreprises françaises.

Pour atténuer cet effet, Bpifrance a décidé de neutraliser l'effet de l'inflation dans la mise à jour des ECL, en conservant dans ses scénarii macroéconomiques les trajectoires d'inflation définies au 31 décembre 2021.

L'effet de cette neutralisation des effets d'inflation est une augmentation de l'ECL de 161 M€ au 30 juin 2023 (198 M€ au 31 décembre 2022).

Ajustements sectoriels

Choc inflationniste

Compte tenu des difficultés d'approvisionnement persistantes et du contexte inflationniste (hausse des coûts de l'énergie, des matières premières et de la main d'œuvre), les ajustements de notation réalisés au 31 décembre 2022 ont été maintenus au 30 juin 2023. Le secteur de l'agroalimentaire a, lui, été dégradé d'un rang supplémentaire.

Cet ajustement entraîne une augmentation de l'ECL de 111 M€ au 30 juin 2023. Il était de 108 M€ au 31 décembre 2022.

Energie photovoltaïque

L'arrêté du 26 octobre 2021 prévoyait une révision des tarifs de rachat de l'électricité pour certaines installations photovoltaïques. Cela se traduisait par une baisse très importante des revenus futurs de ces installations. Dès lors, la capacité des entreprises concernées à rembourser leur dette était incertaine. Le 27 janvier 2023, le conseil d'Etat a annulé cet arrêté.

Cette décision entraîne la reprise de l'ajustement de 10 M€ qui était comptabilisé au 31 décembre 2022.

Autres ajustements forward looking

La trésorerie des entreprises françaises a été massivement soutenue depuis le printemps 2020 à travers la distribution de prêts garantis par l'Etat. Ces prêts intégraient une période de franchise d'un an, prolongeable par la suite pour une année optionnelle. Par conséquent, l'essentiel des PGE est en période d'amortissement depuis 2022, ou y entrera en 2023. Cette augmentation de la charge de la dette après deux ans de différé d'amortissement entraîne des difficultés pour certaines entreprises ayant bénéficié de PGE.

Pour intégrer ce risque sur la capacité de remboursement des entreprises, un ajustement de l'ECL de 100 M€ est comptabilisé en complément des résultats issus des modèles au 30 juin 2023. Les prêts à des entreprises identifiées comme présentant un risque du point de vue de leur capacité à rembourser leur PGE sont classés en bucket 2.

Cet ajustement était de 110 M€ au 31 décembre 2022. Cette diminution s'explique principalement par l'amortissement du portefeuille concerné.

Analyse de sensibilité de l'ECL aux scénarii macroéconomiques

Comme décrit précédemment, les quatre scénarii macroéconomiques retenus dans le calcul de l'ECL au 30 juin 2023 correspondent à des situations économiques très différentes. Par conséquent, ils conduisent à des montants d'ECL sensiblement différents⁶.

Scénario	Montant de l'ECL en cas de pondération à 100% du scénario (M€)	En pourcentage de l'ECL comptabilisée au 30/06/23
Optimiste	447	88%
Central	489	96%
Dégradé inflationniste avec krach obligataire	609	120%
Dégradé en L	639	126%

Portefeuille de prêts et créances sur la clientèle et opérations de location financement et assimilées, au coût amorti

- Ventilation des valeurs comptables brutes (hors comptes ouverts auprès de l'AFT)**

(en M€)	Bucket 1 Pertes attendues à 12 mois	Bucket 2 Pertes attendues à maturité	Bucket 3 Pertes attendues crédit déprécié	TOTAL
Ouverture - 31 décembre 2022	29 583	15 949	2 709	48 241
Clôture - 30 juin 2023	30 038	15 139	2 930	48 108

- Ventilation des pertes de crédit attendues**

(en M€)	Bucket 1 Pertes attendues à 12 mois	Bucket 2 Pertes attendues à maturité	Bucket 3 Pertes attendues crédit déprécié	TOTAL
Ouverture - 31 décembre 2022	124	451	682	1 257
Clôture - 30 juin 2023	107	363	745	1 215

2.2 Evènements postérieurs à la clôture

Aucun événement significatif n'est intervenu postérieurement à la clôture des comptes.

⁶ Les calculs de sensibilité aux scénarii sont réalisés hors ajustement sur la capacité de remboursement des entreprises ayant bénéficié d'un PGE. Les 100 M€ d'ajustement concernés sont ajoutés au résultat des calculs pour chaque scénario.



Note 3 - PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Les comptes consolidés du groupe Bpifrance regroupent l'ensemble des entreprises sous contrôle exclusif, hormis celles dont la consolidation présente un caractère négligeable pour l'établissement des comptes consolidés du groupe.

Les comptes des entreprises contrôlées de manière exclusive sont consolidés par la méthode de l'intégration globale.

Les participations que le groupe contrôle conjointement via une coentreprise et les participations sur lesquelles le groupe exerce une influence notable sont comptabilisées par la méthode de la mise en équivalence.

Evolution du périmètre de consolidation au premier semestre 2023

Au 30 juin 2023, le périmètre de consolidation du groupe Bpifrance est modifié par rapport au dernier arrêté des comptes consolidés du 31 décembre 2022 :

- Consolidation par intégration globale du fonds FIC DETTE PRIVEE III depuis janvier 2023 ;
- Sortie du fonds Avenir Entreprise Développement C4, suite à sa liquidation en mars 2023.

Le tableau ci-dessous identifie les entreprises consolidées, la fraction de leur capital détenu directement et indirectement et leur méthode de consolidation.

Dénomination	Méthode de consolidation	30/06/2023 % d'intérêt	30/06/2023 % de droit de vote	31/12/2022 % de droit de vote
Bpifrance - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
Bpifrance Régions - MAISONS-ALFORT	Globale	99,99%	99,99%	99,99%
Auxi-Finances - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
SCI Bpifrance - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
Bpifrance Courtage - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
FCT Bpifrance SME 2019-01 - SAINT-DENIS	Globale	100%	100%	100%
FCT Bpifrance TPE Digital - SAINT DENIS	Globale	100%	100%	100%
FCT Bpifrance SME 2020-01 - SAINT-DENIS	Globale	100%	100%	100%
FCT Prêts d'Honneur - SAINT-DENIS	Globale	100%	100%	100%
Bpifrance Assurance Export - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
Bpifrance Participations - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
FSI PME Portefeuille - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
FFI parts A - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
FFI Parts B - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
FONDS de FONDS PME - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
FFI 2 - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
FFI 3 - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
FFI 4 - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
FFI 5 - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
FFI 6 - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
FPMEI - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
France Investissement Croissance 1 - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
France Investissement Croissance 2 - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
France Investissement Croissance 3 - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
France Investissement Croissance 4 - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
France Investissement Croissance 5 - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
FIC DETTE PRIVEE - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
FIC DETTE PRIVEE II - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
FIC DETTE PRIVEE III - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	-
France Investissement Régions 1 - MAISONS-ALFORT	Globale	94%	94%	94%
France Investissement Régions 2 - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
France Investissement Régions 3 - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
France Investissement Régions 4 - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
France Investissement Tourisme - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
Avenir Entreprise Développement C1 - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
Avenir Entreprise Développement C2 - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
Avenir Entreprise Développement C4 - MAISONS-ALFORT	Globale	-	-	100%
Avenir Entreprise Mezzanine - MAISONS-ALFORT	Globale	-	-	66,84%
Avenir Entreprise Investissement - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
Avenir Tourisme - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
ETI2020 - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
ETI22 - MAISONS-ALFORT	Globale	94%	94%	94%
CDC Entreprises Capital Investissement - PARIS	Globale	100%	100%	100%
FSN Ambition Numérique - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
Bpifrance Innovation 1 Venture - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
Bpifrance Innovation 1 Large Venture II - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
Bpifrance Capital 1 - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
Bpifrance Capital 2 - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
Bpifrance Mezzanine 1 - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
Bpifrance International Capital - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
FEF Capital - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
Bpifrance Investissement - MAISONS-ALFORT	Globale	100%	100%	100%
Alsabail - STRASBOURG	Equivalence	40,69%	40,69%	40,69%
Tyrol Acquisition (Groupe TDF) - Luxembourg	Equivalence	23,99%	23,99%	23,99%
Eutelsat Communications - PARIS	Equivalence	25,97%	25,97%	25,97%
STConso (Palier avec STM Consolidé à 27,79%) - GENEVE	Equivalence	50,00%	50,00%	50,00%
Future French Champion - MAISONS-ALFORT	Equivalence	50,00%	50,00%	50,00%
Fonds Lac I - MAISONS-ALFORT	Equivalence	33,35%	33,35%	33,16%
Soitec - BERNIN	Equivalence	11,51%	16,77%	16,80%

Note 4 - RESSOURCES

Les tableaux ci-dessous présentent les emprunts supérieurs à 100 M€ contractés ou remboursés (en globalité par journée) au cours du semestre.

Emprunts contractés au cours du semestre

(en millions d'euros)

Nature	Montant	Durée (en ans)	Date d'échéance
OBL BPIFRA 3.125 25/05/2033	1 000,0	10	25/05/2033
OBL BPIFRA 2.875 25/11/2029	1 000,0	6	25/11/2029
OBL BPIFRA 3.0 10/09/26	1 000,0	3	10/09/2026
CD BPIFF IPA 18/03/2024	336,0	1	18/03/2024
OBL BPIFRA GBP 4.0 30/01/2026 (*)	291,3	2	30/01/2026
CD BPIFF IPA 17/01/2024	200,0	0	17/01/2024
CD BPIFF IPA 17/07/2023	200,0	0	17/07/2023
CD BPIFF IPA 19/02/2024	200,0	0	19/02/2024
CD BPIFF IPA GBP 26/07/2023 (**)	174,8	0	26/07/2023
CD BPIFF IPA 03/08/2023	160,0	0	03/08/2023
CD BPIFF IPA 04/04/2024	150,0	1	04/04/2024
CD BPIFF IPA 06/07/2023	150,0	0	06/07/2023
CD BPIFF IPA 07/07/2023	150,0	0	07/07/2023
CD BPIFF IPA 11/03/2024	150,0	1	11/03/2024
CD BPIFF IPA 31/10/2023	117,0	0	31/10/2023
OBL BPIFRA GBP 4.0 30/01/2026 (***)	116,5	2	30/01/2026
CD BPIFF IPA GBP 31/07/2023	116,5	0	31/07/2023
OBL BPIFRA 0.875 25/11/2026	100,0	3	25/11/2026
CD BPIFF IPA 02/01/2024	100,0	0	02/01/2024
CD BPIFF IPA 07/06/2024	100,0	1	07/06/2024
CD BPIFF IPA 08/01/2024	100,0	1	08/01/2024
CD BPIFF IPA 17/08/2023	100,0	0	17/08/2023
CD BPIFF IPA 18/12/2023	100,0	0	18/12/2023
CD BPIFF IPA 19/07/2023	100,0	0	19/07/2023
CD BPIFF IPA 22/09/2023	100,0	0	22/09/2023
CD BPIFF IPA 24/01/2024	100,0	1	24/01/2024
CD BPIFF IPA 31/01/2024	100,0	1	31/01/2024
CD BPIFF STR 13/12/23	100,0	0	13/12/2023

(*) 250 M GBP

(**) 150 M GBP

(***) 100 M GBP



Emprunts remboursés au cours du semestre

(en millions d'euros)

Date de remboursement d'emprunt	Montant
29/03/2023 (*)	6 000,0
28/06/2023 (*)	2 000,0
14/02/2023	1 000,0
20/03/2023	200,0
06/03/2023	180,0
27/04/2023 (**)	169,7
17/05/2023	150,0
12/04/2023	149,0
13/01/2023	125,0
18/01/2023	125,0
17/04/2023 (***)	124,4
02/06/2023	100,0
03/05/2023	100,0
05/04/2023	100,0
06/04/2023	100,0
08/05/2023	100,0
08/06/2023	100,0
09/01/2023	100,0
14/03/2023	100,0
17/01/2023	100,0
22/05/2023	100,0
23/01/2023	100,0
24/02/2023	100,0
24/04/2023	100,0
30/03/2023	100,0
31/01/2023	100,0
06/06/2023	100,0
13/06/2023	100,0
20/06/2023	100,0

(*) TLTRO III

(**) 150 M GBP

(***) 110 M GBP

Note 5 - ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE

(en millions d'euros)	30/06/2023	31/12/2022
Engagements donnés	24 125,3	22 384,9
Engagements de financement de crédits	9 799,1	8 994,2
<i>en faveur des établissements de crédit</i>	126,0	0,0
<i>en faveur de la clientèle</i>	9 673,1	8 994,2
Engagements de financement d'aides à l'innovation	241,8	245,5
Engagements de garantie	13 983,5	13 145,2
<i>en faveur des établissements de crédit</i>	0,0	0,0
<i>en faveur de la clientèle</i>	13 983,5	13 145,2
Engagements sur titres (titres à livrer)	100,9	0,0
Engagements reçus	23 821,3	7 877,2
Engagements de financement de crédits reçus des établissements de crédit	20 715,5	4 935,4
Engagements de garantie reçus des établissements de crédit	3 105,1	2 941,8
Engagements sur titres (titres à recevoir)	0,8	0,0

Bpifrance enregistre au titre de ses opérations de change à terme au 30 juin 2023 un encours de devises à recevoir de 751,5 M€ (349,5 M€ au 31 décembre 2022) et un encours d'euros à livrer de 733,5 M€ (354,8 M€ au 31 décembre 2022).

Note 6 - INFORMATIONS SECTORIELLES

Le groupe Bpifrance exerce principalement les métiers suivants :

- les prêts à long et moyen terme : il s'agit de financements à long et moyen terme sous forme de prêts directs, de crédit-bail mobilier et immobilier et de location financière ; ils comprennent également les prêts innovation ;
- le financement court terme regroupe notamment les opérations de financement des créances publiques en métropole et dans les DROM-COM, soit directement, soit par signature ;
- les interventions en garantie couvrent les banques et les organismes d'intervention en fonds propres des risques de défaillance des bénéficiaires de financement ;
- les aides au financement de l'innovation sous forme d'avances remboursables ou de subventions ;
- les activités d'investissement en fonds propres sous forme d'investissements directs ou via des fonds directs (Investissement en Capital Développement) ou sous forme d'investissements indirects via les fonds de fonds (Investissement en Fonds de Fonds) ;
- l'international : filiale de Bpifrance, Bpifrance Assurance Export assure la gestion des garanties publiques à l'exportation au nom et pour le compte de l'Etat.

La rubrique "Autres" comprend l'activité essentiellement réalisée par les structures immobilières (SCI Bpifrance, Auxi-Finances), le crédit export, le Digital, Innovation Invest, l'activité d'Accompagnement ainsi que le métier «Création Entrepreneuriat & Territoires».



(en millions d'euros)

30/06/2023	Financement	Garantie	Financement de l'Innovation	Investissement en Capital Développement	Investissement en Fonds de Fonds	International	Autres	Total
PNB	324,3	68,3	49,7	542,8	93,5	31,1	18,8	1 128,4
Frais généraux	-159,4	-43,0	-71,4	-65,5	-22,6	-23,5	-127,4	-512,6
Coût du risque	39,8	0,1	-0,4	-5,7			-12,5	21,3
Résultat d'exploitation	204,7	25,4	-22,1	471,5	71,0	7,6	-121,1	637,1

31/12/2022	Financement	Garantie	Financement de l'Innovation	Investissement en Capital Développement	Investissement en Fonds de Fonds	International	Autres	Total
PNB	672,6	131,6	117,6	753,5	370,9	47,9	37,1	2 131,2
Frais généraux	-279,0	-58,1	-123,5	-118,7	-39,2	-57,3	-224,4	-900,3
Coût du risque	-82,6		-48,2			0,0	-32,4	-163,2
Résultat d'exploitation	311,0	73,6	-54,2	634,8	331,7	-9,5	-219,7	1 067,8

30/06/2022	Financement	Garantie	Financement de l'Innovation	Investissement en Capital Développement	Investissement en Fonds de Fonds	International	Autres	Total
PNB	357,3	65,0	46,7	463,8	440,2	25,6	33,7	1 432,3
Frais généraux	-151,3	-28,4	-61,0	-61,4	-17,8	-28,4	-103,2	-451,4
Coût du risque	-83,1	0,0	-12,1	0,0	0,0	0,0	-13,9	-109,2
Résultat d'exploitation	122,9	36,6	-26,5	402,5	422,4	-2,8	-83,4	871,7

(en millions d'euros)

Encours bruts	30/06/2023	31/12/2022
Prêts à long et moyen terme	40 031,3	40 227,5
. dont prêts Innovation	1 691,2	1 650,5
Financement court terme	1 575,4	1 718,5
Aides au financement de l'innovation	883,1	971,1
Garanties données	13 983,5	13 145,2

Au 30 juin 2023, les fonds de garantie s'élèvent à 6 846,6 M€ contre 6 794,9 M€ au 31 décembre 2022.

Les subventions accordées au titre de l'activité innovation s'élèvent à 56,3 M€ contre 137,4 M€ au 31 décembre 2022.

Note 7 - DIVIDENDES VERSES

Bpifrance a décidé la distribution d'un dividende de 0,60 euro par action, soit un montant de 406,8 M€ au titre de l'exercice 2022. Un acompte sur dividende de 122,0 M€, soit 0,18 euro par action, a déjà été versé le 21 décembre 2022.

Note 8 – INFORMATIONS SUR LA JUSTE VALEUR

(en millions d'euros)	30/06/2023			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
ACTIFS				
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	229,9	93,3	6 946,2	7 269,5
- Obligations et titres à revenu fixe	0,0	0,0	1 414,6	1 414,6
- Parts d'OPCVM	229,9	83,2	336,7	649,8
- Autres actifs à la juste valeur par résultat	0,0	0,0	5 194,9	5 194,9
- Instruments financiers dérivés de transaction	0,0	10,2	0,0	10,2
dont instruments dérivés de cours de change	0,0	10,2	0,0	10,2
Instruments dérivés de couverture	0,0	63,1	0,0	63,1
- Couverture de juste valeur	0,0	0,0	0,0	0,0
- Couverture de flux de trésorerie	0,0	0,0	0,0	0,0
- Couverture des investissements nets en devise	0,0	0,0	0,0	0,0
- Couverture globale cantonnée de juste valeur	0,0	63,1	0,0	63,1
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	8 727,9	1 057,3	6 940,0	16 725,2
- Obligations et titres à revenus fixes	959,0	645,2	0,0	1 604,3
- Actions et autres titres à revenu variable	7 768,9	412,0	6 940,0	15 120,9
Titres au coût amorti	7 807,3	2 058,8	0,0	9 866,2
- Obligations d'Etat	7 807,3	75,4	0,0	7 882,7
- Autres obligations	0,0	934,0	0,0	934,0
- Titres de créances négociables	0,0	1 049,4	0,0	1 049,4
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	1 591,6	328,1	0,0	1 919,7
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	0,0	45 945,0	0,0	45 945,0
Opérations de location financement et assimilées, au coût amorti	0,0	6 118,9	0,0	6 118,9
PASSIFS				
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	0,0	0,0	0,0	0,0
- Emprunts et comptes à terme	0,0	0,0	0,0	0,0
- Dettes représentées par un titre	0,0	0,0	0,0	0,0
- Dettes de titres	0,0	0,0	0,0	0,0
- Autres passifs à la juste valeur par résultat	0,0	0,0	0,0	0,0
- Instruments financiers dérivés de transaction	0,0	0,0	0,0	0,0
dont instruments dérivés de cours de change	0,0	0,0	0,0	0,0
Instruments dérivés de couverture	0,0	19,8	0,0	19,8
- Couverture de juste valeur	0,0	7,6	0,0	7,6
- Couverture de flux de trésorerie	0,0	0,0	0,0	0,0
- Couverture des investissements nets en devise	0,0	0,0	0,0	0,0
- Couverture globale cantonnée de juste valeur	0,0	12,2	0,0	12,2
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	0,0	18 612,7	0,0	18 612,7
Dettes envers la clientèle	0,0	2 119,8	0,0	2 119,8
Dettes représentées par un titre	41 201,5	0,0	0,0	41 201,5

Aucun transfert significatif entre niveaux de juste valeur 1 et 2 n'est intervenu sur la période.

(en millions d'euros)	31/12/2022			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
ACTIFS				
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	226,1	59,3	6 701,1	6 986,5
- Obligations et titres à revenu fixe	0,0	0,0	1 347,2	1 347,2
- Parts d'OPCVM	226,1	59,3	377,2	662,6
- Autres actifs à la juste valeur par résultat	0,0	0,0	4 976,7	4 976,7
- Instruments financiers dérivés de transaction dont instruments dérivés de cours de change	0,0	0,0	0,0	0,0
Instruments dérivés de couverture	0,0	58,1	0,0	58,1
- Couverture de juste valeur	0,0	0,0	0,0	0,0
- Couverture de flux de trésorerie	0,0	0,0	0,0	0,0
- Couverture des investissements nets en devise	0,0	0,0	0,0	0,0
- Couverture globale cantonnée de juste valeur	0,0	58,1	0,0	58,1
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	7 814,6	804,1	6 608,8	15 227,5
- Obligations et titres à revenus fixes	944,2	632,0	0,0	1 576,2
- Actions et autres titres à revenu variable	6 870,4	172,1	6 608,8	13 651,3
Titres au coût amorti	7 391,3	2 132,0	0,0	9 523,4
- Obligations d'Etat	7 391,3	75,4	0,0	7 466,8
- Autres obligations	0,0	637,1	0,0	637,1
- Titres de créances négociables	0,0	1 419,5	0,0	1 419,5
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	935,3	322,4	0,0	1 257,6
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	0,0	45 736,9	0,0	45 736,9
Opérations de location financement et assimilées, au coût amorti	0,0	5 770,1	0,0	5 770,1
PASSIFS				
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	0,0	2,3	0,0	2,3
- Emprunts et comptes à terme	0,0	0,0	0,0	0,0
- Dettes représentées par un titre	0,0	0,0	0,0	0,0
- Dettes de titres	0,0	0,0	0,0	0,0
- Autres passifs à la juste valeur par résultat	0,0	0,0	0,0	0,0
- Instruments financiers dérivés de transaction dont instruments dérivés de cours de change	0,0	2,3	0,0	2,3
Instruments dérivés de couverture	0,0	10,9	0,0	10,9
- Couverture de juste valeur	0,0	7,6	0,0	7,6
- Couverture de flux de trésorerie	0,0	0,0	0,0	0,0
- Couverture des investissements nets en devise	0,0	0,0	0,0	0,0
- Couverture globale cantonnée de juste valeur	0,0	3,3	0,0	3,3
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	0,0	20 614,9	0,0	20 614,9
Dettes envers la clientèle	0,0	2 263,3	0,0	2 263,3
Dettes représentées par un titre	37 806,1	0,0	0,0	37 806,1

Information quantitative sur les données non observables au 30 juin 2023 (niveau 3 de juste valeur)

Instruments concernés	Techniques de valorisation utilisées	Principales données non observables	Intervalle de données non observables
Actions non cotées	- Actualisation des flux de trésorerie disponibles (DCF) - Multiples boursiers - Multiples de transaction - Multiples d'entrée - Levées de fonds - Coût de l'investissement	1. Budget et plan d'affaires 2. Comptes de la société et atterrissage 3. Taux d'actualisation 4. Taux de croissance perpétuelle 5. Coût de l'investissement	1. Absence d'intervalle 2. Absence d'intervalle 3. 5% à 20% 4. 0% à 5% 5. Absence d'intervalle
FCPR	Evaluation par la juste valeur, donc : - pour les titres cotés : cours spot ou cours moyen pondéré au jour de l'évaluation avec application éventuelle d'une décote de négociabilité/liquidité - pour les titres non cotés : coût de l'investissement ; multiples (boursiers et/ou de transaction) avec application éventuelle de décotes de négociabilité, taille et comparabilité	1. Coût de l'investissement 2. Décote de négociabilité 3. Décote de taille 4. Décote de comparabilité 5. Flux cash au niveau du fonds	1. Absence d'intervalle 2. 0 à 20% 3. 0 à 30% 4. 0 à 30% 5. Absence d'intervalle
Obligations convertibles en actions	- même techniques de valorisation que "Actions non cotées" - Clauses contractuelles (ex : quotité)	1. Nominal 2. Intérêts cash 3. Intérêts capitalisés (PIK) 3. Prime de non conversion (PNC) 4. Quotité	1. Absence d'intervalle 2. 0% à 10% 3. 0% à 15% 4. TRI cible de 0 à 20% 4. 0% à 100%
Bons de souscription d'actions (BSA)	- Même techniques de valorisation que "Actions non cotées" - Clauses contractuelles (ex : quotité)	1. Budget et plan d'affaires 2. Comptes de la société et atterrissage 3. Taux d'actualisation 4. Taux de croissance perpétuelle 5. Quotité	1. Absence d'intervalle 2. Absence d'intervalle 3. 5% à 20% 4. 0% à 5% 5. 0% à 100%

Variation du solde des instruments financiers valorisés à la juste valeur selon le niveau 3

	30/06/2023		
	Actifs financiers à la juste valeur par résultat	Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	Total
(en millions d'euros)			
Solde au 1er janvier	6 701,1	6 608,8	13 309,9
Gains/pertes de la période	-32,4	113,8	81,3
<i>Comptabilisés en résultat (*)</i>	-32,4	0,0	-32,4
<i>Comptabilisés en capitaux propres</i>	0,0	113,8	113,8
Entrée de périmètre	0,0	0,0	0,0
Achats de la période	523,3	396,1	919,4
Ventes de la période	-245,8	-178,7	-424,5
Emissions de la période	0,0	0,0	0,0
Dénouements de la période	0,0	0,0	0,0
Reclassements de la période	0,0	0,0	0,0
Transferts	0,0	0,0	0,0
<i>Vers niveau 3</i>	0,0	0,0	0,0
<i>Hors niveau 3</i>	0,0	0,0	0,0
Solde au 30 juin 2023	6 946,1	6 940,0	13 886,1

(*) Les gains et pertes provenant des actifs financiers détenus au bilan à la date de clôture s'élèvent à -32,4 millions d'euros constatés en "Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat" dont -19,7 millions d'euros sur la réévaluation des obligations et titres à revenu fixe et -12,7 millions d'euros sur les instruments financiers de capitaux propres

Sensibilité de la juste valeur des instruments financiers de niveau 3

L'estimation de la juste valeur des instruments financiers de niveau 3 faisant appel au jugement, un changement d'hypothèses des données non observables entraînerait une variation significative de cette juste valeur.



Au 30 juin 2023, une variation à la hausse de 1% de la valorisation des portefeuilles d'actifs évalués à la juste valeur par résultat et d'actifs évalués à la juste valeur par capitaux propres aurait un impact sur le compte de résultat et sur les capitaux propres de respectivement 51,5 M€ et 67,2 M€. Une variation à la baisse de 1% aurait un impact sur le compte de résultat et sur les capitaux propres de respectivement – 51,5 M€ et – 69,4 M€.



IV. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE 2023

Bpifrance

Société anonyme au capital de 5 440 000 000 €
Siège social : 27-31 avenue du Général Leclerc 94700 Maisons-Alfort Cedex
RCS : 320 252 489

Rapport d'examen limité des commissaires aux comptes sur les
comptes consolidés semestriels résumés

Période du 1^{er} janvier 2023 au 30 juin 2023

PricewaterhouseCoopers Audit
63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
France

KPMG AUDIT FS I
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Rapport d'examen limité des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés semestriels résumés

(Période du 1^{er} janvier 2023 au 30 juin 2023)

Aux actionnaires

Bpifrance
27-31 avenue du Général Leclerc
94700 Maisons-Alfort

En notre qualité de commissaires aux comptes de Bpifrance et en réponse à votre demande, nous avons effectué un examen limité des comptes consolidés semestriels résumés de Bpifrance relatifs à la période du 1^{er} janvier 2023 au 30 juin 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes consolidés semestriels résumés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes consolidés semestriels résumés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris La Défense, le 2 octobre 2023

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

KPMG AUDIT FS I

Pierre Clavié

Nicolas Bourhis



V. RESPONSABLE DES COMPTES CONSOLIDES SEMESTRIELS

Responsable

Monsieur Arnaud CAUDOUX : Directeur Exécutif

Attestation du responsable

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes révisés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans le périmètre de consolidation, et que le rapport semestriel d'activité figurant aux pages 3 à 24 présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six derniers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

A Maisons-Alfort, le 2 octobre 2023



bpifrance

Bpifrance

Société Anonyme à Conseil d'Administration
Au capital de 5 440 000 000 €
320 252 489 RCS CRETEIL

Siège social

27-31, avenue du Général Leclerc
94710 Maisons-Alfort Cedex
Tel. : 01 41 79 80 00
Fax : 01 41 79 80 01
www.bpifrance.fr